

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2285 - JEUDI 16 AVRIL 2015

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Début du dépôt des candidatures à la Céni

Depuis le mercredi, la Céni entame les opérations de réception et de traitement des candidatures aux élections provinciales à travers toute l'étendue du pays. Cette opération ira du 15 avril au 5 mai prochain. Des sources proches de l'institution électorale, il appert que

tout est fin prêt comme en témoigne le déploiement de 171 bureaux déjà opérationnels dans les 145 chefs-lieux des territoires.

Les potentiels candidats députés sont appelés à se présenter dans leurs circonscriptions respectives dans les

meilleurs délais pour retirer les formulaires afin de déposer leurs candidatures. Il est, de ce fait, demandé aux uns et aux autres de parer au plus pressé étant entendu que les BRTC n'auront que vingt et un jours pour traiter les différents dossiers en leur disposition. [Page 12](#)



Un électeur en train d'accomplir son devoir civique

S.O.S

Plaidoyer en faveur de l'évacuation urgente du bâtonnier Muyambo



Préoccupée par la dégradation de la santé du président de la Scode, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) sollicite une prise en charge adéquate du malade dans une institution médicale spécialisée. S'appuyant sur le constat

des médecins, le président de cette ONG a tenu à démontrer au cours d'une conférence de presse tenue mardi, le niveau de dégradation de l'état de santé du bâtonnier Jean-Claude Muyambo détenu à l'ex-prison centrale de Makala.

Le bâtonnier Muyambo, indique-t-on, serait disposé à utiliser son assurance maladie pour se faire soigner à l'étranger, au lieu de laisser cette dépense, comme la loi l'indique, à la charge du trésor public.

[Page 12](#)

PARITÉ

La dimension Genre non prise en compte au sein de la PNC

L'étude sur l'intégration du Genre au sein de la Police nationale congolaise (PNC) qui vient d'être réalisée dans la province du Bas-Congo grâce à l'appui de l'ONU femmes vient de livrer ses conclusions. Cette étude qui a pris en compte plusieurs dimensions de la notion du Genre montre que des efforts doivent être faits pour qu'elle soit bien intégrée au sein de la PNC/Bas-Congo et, par ricochet, dans toutes les provinces du pays.

Il ressort de cette étude que dans la province du Bas-Congo, une seule policière occupe le poste de commissaire supérieur, la majorité n'exerçant pas de fonctions de commandement dans la province. À en croire les policières enquêtées, les conditions de travail au sein de la PNC/Bas-Congo ne prennent pas en compte l'aspect Genre. [Page 13](#)

INSTITUT FRANÇAIS

La protection de l'environnement au cœur d'un ciné-débat

La rencontre qu'abritera la Grande Halle ce jeudi aura pour toile de fond le documentaire français Toxic Somalia du réalisateur Paul Moreira. Le synopsis livré avec l'annonce de la rencontre, qui se tiendra autour de la projection renseigne suffisamment sur sa matière, à savoir la Protection de l'environnement, thème central qui sous-tend le ciné-débat de ce mois.

Dans le film, Ali, membre du conseil d'Hobbyo-contrée du nord de la Somalie entendue comme étant la « capitale de la piraterie » somalienne, explique donc que dans ce pays de la Corne de l'Afrique, « il y a deux types de pirates ». D'un côté, il est question de « ceux qui attaquent les navires » et de l'autre, « ceux qui vidant nos mers du poisson et déversent des déchets toxiques », explicite-t-il. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Communiquer

Si il est une tâche, dans le moment présent, que devraient inscrire en tête de leur programme les formations politiques, de la majorité comme de l'opposition, c'est bien celle de définir et d'exposer le programme qu'elles proposeront au vote des citoyens lorsque le moment sera venu pour ces derniers de se prononcer. Plutôt que de dissenter à perte de vue sur la seule question du changement ou non de la Constitution, elles y gagneraient en crédibilité aux yeux d'une opinion publique qui attend de sa classe politique autre chose que des idées toutes faites sur le sexe des anges.

Pour l'instant, en effet, ce dont il est question dans le débat public ne concerne, hélas !, que le nombre et la durée des mandats présidentiels, autrement dit le maintien au pouvoir ou le retrait du Président Denis Sassou N'Guesso. Exactement comme si l'essentiel, dans le moment présent, n'est pas la réforme de la gouvernance publique, le maintien de la stabilité intérieure du pays, l'émergence d'une nouvelle génération de responsables, l'affermissement de la croissance économique, la lutte contre le chômage des jeunes, la stabilisation de l'environnement régional. Autant de sujets que la classe politique congolaise tient manifestement pour secondaires alors qu'ils commandent le destin de notre nation.

Si les responsables politiques étaient sages – mais le seront-ils jamais ? – ils profiteraient de l'occasion que leur offre le débat sur les institutions pour communiquer avec le peuple congolais sur les questions de fond. Au lieu de se lancer par anticipation dans un débat qui n'aura peut-être pas lieu, ils feraient bien de chercher à convaincre les citoyens de leur capacité à gouverner le pays, à mettre en œuvre les réformes qui nous permettront d'avancer sur la voie de la démocratie participative et du développement durable. Alors, en effet, ils se positionneraient comme il convient sur l'échiquier politique ; alors, en effet, ils deviendraient crédibles aux yeux d'une opinion rendue sceptique par les débats stériles des derniers mois.

Une telle stratégie s'impose d'autant plus que les moyens de communication modernes donnent toute latitude de s'exprimer à ceux qui ambitionnent de conduire demain leur pays. Voyons donc ceux qui le comprendront à temps !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTRIFICATION RURALE

Les experts examinent le projet des petites centrales hydroélectriques

Le projet d'électrification rurale à base de petites centrales hydroélectriques « réalisable en quatre ans, est une initiative du gouvernement congolais. Il vise à accroître le taux d'accès des populations à l'électricité, la production et la distribution des énergies indispensables pour un développement économique à la base.

La réunion qui s'est ouverte le 15 avril à Brazzaville concernant des cadres du ministre de l'Énergie et l'hydraulique, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il s'agit pour eux d'évaluer les modalités d'exécution du projet, son coût global ainsi que la contribution des différents partenaires.

Un premier paragraphe de ce projet avait été élaboré par le gouvernement congolais en 2006, dont l'objectif était 50% de couverture en électricité à l'horizon 2015. Au regard des chiffres fournis par ces experts, cet objectif ne sera pas atteint d'ici à la fin de l'année. En effet, 17 sites hydroélectriques disponibles fournissent seulement 44 MW pour l'ensemble du territoire.

L'objectif de ces études, souligne Saliou Touré, conseiller technique régional auprès du FEM attaché au bureau du

PNUD à Addis-Abeba en Ethiopie, est de fournir aux autorités congolaises et partenaires engagés dans ce dossier, des termes de référence cohérents pouvant convaincre les partenaires à financer ce programme de développement durable.

« Pour l'heure, le coût global du projet est estimé à environ 20 millions de dollars américains. Le FEM et le PNUD entendent contribuer respectivement à hauteur de 2 millions et 300 mille dollars. D'autres partenaires comme la Banque de développement des États de l'Afrique centrale et la Banque africaine de développement, attendent le résultat de ces études pour décider du montant de leur contribution », a indiqué Saliou Touré, l'expert choisi par l'État congolais, principal architecte du projet qui évalue la contribution financière du pays entre 5 et 10 millions de dollars. Les participants entendent proposer un document dont

l'exécution des travaux s'effectuera en quatre phases interdépendantes : définir des politiques et instruments de réductions des risques pour les sites hydroélectriques et mini-réseaux, mettre en place une chaîne d'approvisionnement de source technologique, déployer des microcentrales hydroélectriques dans les zones visées et enfin une politique commerciale axée sur les relations publiques et la promotion d'investissement.

Pour le représentant résident adjoint du PNUD au Congo, Eloi Kouadio IV, ces activités correspondent aux priorités de son institution à savoir : « favoriser l'accès aux services énergétiques durables en introduisant des cadres réglementaires et institutionnels, promouvoir le transfert de technologie dans les pays en développement, et élargir les pratiques énergétiques renouvelables dans ces États ». Les travaux d'installation des microcentrales hydroélectriques dans les villes et provinces du Congo vont débuter au mois de juillet prochain et prendront fin en juin 2019.

Fiacre Kombo

SÉNAT

Une interpellation du gouvernement est envisagée

La prise en charge effective de la protection de la personne âgée, et de la présence des éléphants qui dévastent les plantations dans le district de Bamama dans le département de la Lékoumou ont été à l'ordre du jour de la plénière du Sénat du 14 Avril.

Ces questions dont les auteurs sont Jeanne Emilie Ngoto,

deuxième vice-présidente du Sénat et Jean-Pierre Ompélé, membre de la commission défense et sécurité de la chambre haute du parlement, feront l'objet dans les jours à venir d'une interpellation du gouvernement.

Les ministres concernés par cette interpellation sont Emilienne Raoul, des affaires so-

ciales, de la solidarité et de l'action humanitaire et Henri Djombo de l'économie forestière et du développement durable. Pour l'heure, la date de cette interpellation n'a pas été indiquée.

Notons que la séance plénière a été dirigée par le premier vice-président Vincent Ganga.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARINE MARCHANDE

« Le secteur reste ouvert aux cadres qui seront formés »

Ainsi s'exprimait le ministre congolais en charge de la Marine marchande, le 11 avril à Paris, devant de nombreux étudiants congolais. Une communication qui reposait sur une interrogation fondamentale : « Comment passer le témoin et transmettre les compétences dans le domaine maritime aux générations futures ? »

Face au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, des étudiants inscrits en année de recherche (master ou doctorat), ceux qui suivent une formation spécialisée ou qualifiante dans des domaines aussi variés que le droit de la mer, aérien et le commerce international. « Nous construisons des infrastructures de développement à l'image des lourds investissements du port autonome de Pointe-Noire, signons des conventions maritimes internationales, mais qui va faire appliquer tous les aspects liés à l'environnement, au fonctionnement ou faire négocier ces conventions si nous n'avons pas de cadres supérieurs capables de maîtriser ces domaines très spécialisés ? », s'est interrogé le ministre qui s'est lancé dans un véritable plaidoyer pour exhorter les jeunes à se former afin que le Congo rattrape son retard en cadres supérieurs spécialisés dans plu-

sieurs métiers de la mer et du secteur maritime.

Quels sont les besoins réels du secteur maritime en termes de cadres qualifiés ?

Répondant à cette question d'un étudiant présent dans la salle, le ministre qui a précisé qu'il n'était pas venu pour recruter a cependant reconnu qu'il était important de « Communiquer avec les jeunes en leur donnant directement la bonne information sur les nombreuses opportunités totalement méconnues du public que recèle le domaine maritime qui relève à 65% du secteur privé ». Il leur a parlé des concours internationaux qui se déroulent en France et qui sont ouverts aux ressortissants des États membres de l'OMI (Organisation maritime internationale). « C'est une nécessité vitale pour notre pays de renforcer l'expertise nationale, car nous ne pouvons

pas concevoir que des postes importants soient occupés par des non nationaux. Le secteur reste ouvert aux nombreux cadres qui seront formés pour occuper des postes clés », a-t-il fait observer à son auditoire. Et de préciser qu'il avait associé

Des rencontres fructueuses...

Dans le même élan, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a rencontré le 8 avril dernier à Nantes à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, le professeur Patrick Chaumette, directeur du Centre de Droit

Il s'agit ici d'une recommandation issue de l'atelier du Bureau international du travail en février 2015 à Brazzaville sur la Convention du travail dite MLC, 2006.

Signalons qu'au cours de cette communication le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou entouré du Conseiller près de l'ambassade du Congo en France et du directeur de l'OGESC/DR

son collègue de l'Enseignement supérieur pour parler et identifier les jeunes qui sont actuellement dans différents secteurs de formation en France afin qu'ils envisagent des réorientations vers le secteur maritime.

maritime et océanique avec qui il a échangé sur les possibilités d'accueillir en master de droit maritime et océanique des étudiants congolais et de mettre en place l'Observatoire des Droits des Gens de Mer à Pointe-Noire.

gou était entouré du conseiller près de l'ambassade du Congo en France et du directeur de l'OGESC (Office de gestion des étudiants et stagiaires congolais).

Guillaume Ondzé

DÉVELOPPEMENT RURAL

Bilan moins satisfaisant pour le Proder 3

En vue d'améliorer la situation alimentaire des populations de l'arrière-pays, le gouvernement congolais, avec l'appui du Fonds international pour le développement agricole (Fida), avaient initié des programmes de développement des filières agricoles (Proder 1, 2 et 3). À l'heure du bilan, les initiateurs notent un taux d'exécution global estimé à 58%.

turation des activités des Groupements d'intérêt économique communautaire (Giec), avant de souligner l'insuffisance des missions de contrôle. C'est ainsi que sur 24.000 hectares prévus pour le manioc par

portantes. Avec le Programme d'appui au développement des filières agricole (Padef) qui va prendre le relais, je pense que la situation sera améliorée », a estimé le consultant.

Quelques acquis du Proder 3

En dépit des difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, les différents Proder ont néanmoins eu un impact positif dans les départements où ils ont été lancés. Parmi les opérations menées, on note l'assainissement des variétés locales dont 7500 micros plants distribués. Pour faciliter le travail et espérer un bon rendement, des outils mécaniques ont été remis aux agriculteurs.

Dans le volet «renforcement de capacité», 317 Giec ont été formés sur la conduite d'un élevage, la production d'ignames, les techniques de multiplication des boutures saines de manioc pour lequel le rendement a été meilleur malgré le faible taux de distribution estimé à 10%. Notons qu'avec la politique de municipalisation accélérée engagée par le gouvernement, certaines pistes agricoles ont pu être aménagées.

La responsabilité des acteurs évoquée

Afin de rendre performant le Padef, créé pour assurer le re-

lai des Proder, le consultant a formulé quelques recommandations. Il a évoqué la bonne structuration des Giec pour mieux les intégrer dans les prochaines chaînes de valeurs, l'intensification de la diffusion des boutures saines, la promotion de l'aviculture villageoise, l'appui à la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Padef devraient aussi promouvoir les cultures adaptées aux zones inondables comme dans la Likouala. L'insertion des peuples autochtones dans les chaînes de valeurs s'avère aussi nécessaire. Pour garantir la réussite de ce projet, le bureau du Fida au Congo, représenté par Bernard Bouka, a promis veiller sur la qualité des instruments que le Proder 3 mettra à la disposition des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture. L'héritage technique et financier que léguera le Proder au Padef pour accroître ses capacités opérationnelles seront appréciés par le Fida. Le ministre de l'Agriculture, Rigobert Maboundou, a invité les responsables du Padef à s'impliquer pleinement dans leurs missions afin d'éviter les échecs connus par le proder 3.

Lopelle Mboussa Gassia



Le ministre de l'Agriculture, en deuxième position à partir de la gauche, lors de l'atelier d'achèvement du Proder 3

Le consultant, chargé d'évaluer le Proder 3, Jean Jacques Magloire Bazabana l'a confirmé lors d'un atelier de restitution du rapport d'achèvement tenu le 14 avril à Kinkala, dans le département du Pool, sous la coordination du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou. Parmi les raisons de ce faible

taux d'exécution : la lenteur dans le décaissement des fonds ; la mauvaise évaluation de certaines entreprises lors de la passation des marchés ainsi que le manque de professionnalisme de certaines Petites et moyennes entreprises dans l'exécution des travaux. Le consultant a en outre déploré le manque de suivi et de struc-

exemple, le projet n'a pu couvrir que 1.132 hectares. S'agissant de la multiplication des semences améliorées, notamment avec l'expérimentation de l'igname de Côte d'Ivoire, le tonnage a été jugé faible malgré la disponibilité des boutures. « Le taux de rentabilité est à 2.5% au lieu de 17% prévu. Le projet n'a pas généré beaucoup de ressources im-



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

No CF 003/PAPN/CPM/DFC-DC/2015 du 14 avril 2015,

Rét Acquisition des destructeurs de papiers, des imprimantes départementales

et des consommables complémentaires de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire.

1. La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire a prévu dans son budget d'investissement annuel 2015 des fonds pour financer la fourniture en lot unique: Q. des destructeurs de papiers; itl des imprimantes départementales HP Color LaserJet (fourniture, installation et mise en service); iü) des consommables complémentaire. et se propose d'ubliiser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché faisant robjet de la présente consultation.

2. A cet effet elJe sollicite des offres sous pli fermé des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture en lot unique: Q des destructeurs de papiers; ii) des imprimantes départementales HP Color LaserJet (fourniture, installation et mise en service); iiQ des consommables complémentaires.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions (conformément aux conditions stipulées dans le Code des Marchés publics de rAutorité de Régulation des Marchés Publics «ARMPj ci-après: statuts de la structure; enregistrement au ministère du Commerce; références bancaires; dossier fiscal, etc.....

4. Les candidats potentiels intéressés par cet avis public d'appel d'offres et souhaitant participer à cette consultation, peuvent se

renseigner tous les jours ouvrés du lundiau vendredi de 7h30 à 16 heures à radresse mentionnée ci dessous. Ils peuvent également s'en procurer contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tant le 28 avril 2015 à 11 heures 00; rouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés, dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire située au étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers à l'adresse ci-dessous: DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE A L'ATIION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL B.P.711 POINTE-NOIRE/ REPUBLIQUE DU CONGO Email: info@papn-cg.org

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2015
Le Directeur Général


Pascal NGOTENE



AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

De la Succursale en République du Congo de SEADRILL ARIEL LTD, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/14B501 et dont l'adresse est sise Cabinet Gomes, 23, avenue Dr Denis LOEMBA, Pointe-Noire;

Aux termes du Procès-Verbal de la Décision du Fondé de Pouvoir, le Représentant Légal de la Succursale de la Société SEADRILL ARIEL LTD, prise en date du 3 avril 2015, il a été décidé le transfert d'adresse de la succursale en République du Congo dans le même ressort, à compter du 3 avril 2015, à l'adresse qui suit :

Lot Tchikobo
Villa 612, Bloc 28
Centre-ville - Pointe-Noire

Le dépôt de l'acte au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 10 avril 2015 sous le numéro 15 DA 491.

Pour avis



DEMANDE DE COTATION

No AON 006/PAPN/CPM/DEI/2015 du 14 avri 12015

Réf: Appel d'offres relatif à la fourniture du matériel de plongée du Port Autonome de Pointe-Noire.

1. La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire a prévu dans son budget d'investissement annuel 2015 des fonds pour financer la fourniture du matériel de plongée au Port Autonome de Pointe-Noire, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché faisant l'objet de la présente consultation.

2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations ci-dessus référencées.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions (conformément aux conditions stipulées dans le Code des Marchés publics de l'Autorté de Régulation des Marchés Publics «ARMP») ci-après: statuts de la structure; enregistrement au ministère du Commerce; références bancaires; dossier fiscal, etc.....

4. Les candidats potentiels intéressés par cet avis public d'appel d'offres et souhaitant participer à cette consultation, peuvent se renseigner tous les jours ouvrés du lundi au vendredi de 7h30 à 16 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction Générale du Port

Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 24 avril 2015 à 11 heures 00; l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés, dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire située au 2ème étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers à l'adresse ci-dessous: DIRECTION GENERALE OU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE A L'ATIION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL B.P.711 POINTE-NOIRE! REPUBLIQUE DU CONGO Email: info@papn-cg.org

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2015
Le Directeur Général


Pascal NGOTENE



NÉCROLOGIE



Mlle Melaine Eta Anto, agent des Dépêches de Brazzaville, Nestor Eta Okouo, Jacques Gambou, Dr Florent Maurice Mongo, Louis Nguie, Sorel Eta et famille, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, nièce et sœur, Anasthasie Gampo, décès survenu le mardi 14 avril 2015 à 5h du matin.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Kintélé n° 24 Talangai, à côté du marché de l'Intendance.



La famille Ndouane a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances; le décès de Madame Ndouane née Konzo Mélanie.

Ancienne Députée de la circonscription de Souanké, ancienne Maire de la Communauté Urbaine de Mokéko. Décès survenu le jeudi 9 avril 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 2013 de la rue Madzia au Plateau des 15 ans. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Nous ne savons pas si les filles de Chibok peuvent être secourues. Leur localisation reste inconnue. J'aimerais beaucoup pouvoir le faire, mais je ne peux pas promettre de les retrouver. »

Muhammadu Buhari, le président nouvellement élu du Nigeria, Jeune Afrique, 14 avril 2015

« Si les autorités nationales avaient pris le temps de former la jeunesse dans les États du nord, Boko Haram n'aurait sans doute pas eu la possibilité d'avoir autant de recrues. »

Lola Shoneyin, poétesse et romancière nigériane, auteure de *The Secret Lives of Baba Segi's Wives*, (éd. Serpent's Tail, Londres), Afrique Magazine du 9 décembre 2014

« L'université est le lieu où l'enseignement par la recherche est pensé dès la première année de licence et devrait donc être le lieu qui accueille ceux qui se caractérisent par leurs qualités d'autonomie personnelle, de mobilité géographique, de curiosité culturelle, scientifique et intellectuelle. »

Emmanuel Ethis, Président de l'université d'Avignon, vice-président du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle, Libération, 02 avril 2015

« Je ne suis pas un militant politique. Je suis une intelligence critique dans mon pays. Et je suis peiné d'être aujourd'hui menacé par mon pays parce que j'ai osé émettre un point de vue différent... Et celui qui me traque, c'est le ministre de la Culture, qui est écrivain lui-même. »

Tiburce Koffi, Côte d'Ivoire, journaliste et écrivain, RFI, 19 janvier 2015

« Le propre d'un artiste est de ne pas mettre tout le monde d'accord. »

Jean-Marie Rouart, Académie française, L'Obs N°2631 du 9 au 15 avril 2015

OFFRE SPÉCIALE

Matériel Professionnel
Four à pizza électrique neuf
5 pizzas (24 cm)
Dimension 890 x 720 x 430mm
Prix spécial hors taxe : 892 000 FCFA
Tel : 01 834 58 83

LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Le ministre Henri Djombo réunit les acteurs impliqués

L'objectif de cette réunion, tenue le 14 avril, est clair : expliquer les missions qui attendent les différentes structures lors de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages en Afrique, prévue à Brazzaville à la fin de ce mois.

Cette communication à valeur de sensibilisation, a réuni entre autres, les directions générales de l'économie forestière, de l'environnement, des douanes, ceux de la gendarmerie et de la police nationales. En premier lieu, le ministre de l'Économie forestière et du développement durable a saisi l'occasion pour rappeler à l'ensemble de ces structures étatiques, leur implication, chacune dans sa sphère d'intervention. Objectif : réussir le pari lors de cet événement qui se tiendra à Brazzaville du 27 au 30 avril prochain sur le thème : «Sécuriser la biodiversité d'Afrique pour la durabilité et la paix mondiale».

« Nous sommes tous concernés par cette activité parce qu'au quotidien, nous intervenons dans le respect des lois sur les questions environnementales. Nous intervenons aussi pour réprimer les délits qui concernent la

circulation des personnes et des biens. Nous travaillons en outre sur la criminalité environnementale. J'entends par là les services de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de la justice, de la communication, de la santé et de l'environnement », a indiqué le ministre Henri Djombo.

Cette conférence dont les participants seront en majorité des agences du système des Nations unies, l'Union africaine, les institutions internationales spécialisées dans la conservation de la nature mais aussi les bailleurs de fonds et les donateurs, devra aboutir à la mise en place d'une stratégie africaine de lutte anti-braconnage et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages. L'objectif étant de chercher à juguler par tous les moyens, ce phénomène qui prend des proportions inquiétantes en Afrique.

Cette stratégie régionale qui naîtra sera efficacement soutenue par l'élaboration, à cette même occasion, d'un programme d'actions conséquent impliquant de manière effective tous les pays africains dans la repression. « La conférence de Brazzaville aura une spécificité, du fait qu'elle ne donnera pas lieu à des recommandations, qui par la suite, ne serviront à rien, plutôt la conférence de Brazzaville va prôner la paix et permettra la mise sur pied d'une stratégie de lutte au niveau régional afin de juguler le phénomène. Cette stratégie concerne l'ensemble de l'Afrique, mais chaque pays doit avoir sa propre stratégie nationale », a conclu Henri Djombo.

Il a par ailleurs, souhaité que les cadres congolais donnent le maximum d'eux-mêmes au cours de cette réunion de haut niveau afin que sorte de ces assises, quelque chose de fort et particulier initié par les Congolais dans le cadre de la coopération entre les organisations et les États.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Formation des gestionnaires des établissements sur la conception des programmes

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Arsène Claude Amona, a ouvert le 13 avril, l'atelier de conception de rédaction des référentiels et des modules.

L'objectif est de concevoir les programmes de formation des gestionnaires et de rédiger les modules de formation par les différents groupes. La rencontre qui a débuté le 13 avril est organisée avec l'appui de l'Unesco à l'attention des responsables des établis-

sements scolaires de l'enseignement technique. Elle prendra fin le 30 du mois en cours. Pendant une semaine, les travaux se dérouleront en groupe de travail. Les enseignements porteront notamment sur la méthodologie de rédaction des modules et la recherche action.

Le directeur de cabinet, Arsène Claude Amona, a indiqué que cet atelier permettra aux gestionnaires d'être à la hauteur de leurs tâches et de s'armer des outils et approches du management moderne et stratégique.

Notons que cette formation des

gestionnaires figure parmi les engagements du ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi pris depuis plus de deux ans dans le cadre du processus de redressement de ce sous-secteur. Le ministère avait organisé des formations dans le domaine du droit et de la comptabilité afin que les enseignants s'adaptent à l'évolution du système comptable de l'Organisation du droit des affaires en Afrique (OHADA). A cela, s'ajoute celle en génie mécanique et automobile.

Lydie Gisèle Oko

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

BRAZZAVILLE

La pluie fait encore des dégâts matériels à Massengo

Le mur de clôture de la parcelle des sœurs auxiliaires de Marie immaculée, une propriété de l'église catholique au quartier Massengo, a été emporté par l'érosion, suite à la pluie qui s'est abattue dans la nuit du 13 avril à Brazzaville.

Des dégâts du genre ensablement, pertes de murs de clôture ou d'habitations ont été enregistrés. Tout est parti des eaux ruisselantes, mal canalisées qui ont débordé le caniveau. Au stationnement de bus Bongo-noira, ces eaux ont occasionné, aux abords de la route nationale numéro deux, un trou béant de plusieurs mètres de large.

« Très souvent quand la société Andrad confectionne les canalisations d'eaux, elle ne fait pas sitôt des remblais sur les parties vides, séparant les maisons des particuliers des caniveaux. Et, comme il peut pleuvoir brusquement, l'eau ruisselante creuse et approfondit ces crevasses en occasionnant des dégâts énormes », explique Fermiche Kimva, une habitante du quartier Massengo. Deux ans auparavant, le même phénomène s'était produit à dix mètres de là et les populations avaient subi d'énormes pertes matérielles et humaines. Selon le témoignage des habitants du quartier, une



personne du troisième âge avait été engloutie dans du sable.

Un peu plus loin encore, à l'arrêt de bus marché Massengo, cette pluie a occasionné l'ensablement sur la chaussée et l'inaccessibilité des populations par voiture sur cette partie de la route nationale II. Les habitants de cette partie de la ville ont été contraints de faire de longues marches avant d'emprunter le bus.

Dans ces quartiers victimes d'érosion, les fissures causées par l'affaissement du sol, sont visibles sur les murs de certaines habitations.

En tout cas, une partie de la ville de Brazzaville est bâtie sur des collines sablonneuses de faible altitude. Et, au regard de la porosité du sable mouvant, il est nécessaire qu'un plan de

lutte contre les catastrophes naturelles soit urgemment mis en œuvre. Il est également nécessaire que l'Etat mène, sur l'ensemble du périmètre urbain de Brazzaville, des grandes réflexions pour la stabilisation des sols, la canalisation des eaux pluviales, et œuvre pour la mise en place d'un plan d'urgence de réhabilitation des quartiers à risques et insalubres.

Pour l'instant, à chaque saison de pluie à Brazzaville, on enregistre soit des inondations soit des cas d'ensablement ou d'érosions et l'on lit sur les visages des populations vivant dans ces quartiers, la désolation, la peur, l'angoisse et le désespoir.

Fortuné Ibara

VALORISATION DU MANIOC

Une ONG congolaise signe des partenariats à Abidjan

La présidente de l'Organisation pour la valorisation du manioc au Congo (Ovamaco), Rachele Malonga, s'est dite, le 15 avril à Brazzaville, satisfaite des partenariats noués avec des organisations non gouvernementales Ouest-africaines, au terme de la 3e édition du salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan.

Ces partenariats vont se développer dans le cadre de l'exploitation et de la diversification des produits dérivés du manioc. Dans la ville d'Abidjan l'ONG Ovamaco a attiré des foules en leur faisant déguster ses différents produits dérivés du manioc tels que les crêpes, yaourts, gâteaux, et en exposant sur la farine tarifée, fabriquée aussi à base de manioc.

« Le stand Congo a attiré un afflux de Béninois, Ivoiriens, abidjanais et bien de curieux d'autres pays. Il y a eu trois associations abidjanaises qui ont sollicité l'expertise du Congo, et Ovamaco est disposée à travailler avec elles au mois d'octobre prochain », a expliqué Rachele Malonga.

De retour à Brazzaville, l'ONG Ovamaco, qui pour l'instant manque de financement, se préoccupe d'industrialiser le manioc afin d'atténuer les importations de la farine de blé. Dès que ce projet sera concrétisé, une campagne de promotion des produits dérivés du manioc s'effectuera dans les cantines scolaires des écoles locales.

« En France, dans la ville où je vis, il y a même trois écoles qui m'ont sollicitée pour faire la dégustation de nos produits aux élèves. A Abidjan par exemple des étudiants sont restés longtemps avec moi pour me poser diverses questions », a ajouté Rachele Malonga.

Enfin pour garantir leurs innovations, l'ONG Ovamaco compte déposer un titre de propriété au niveau de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi).

F.I.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

La suspension des masters professionnels fait grincer les dents

La réunion qui a regroupé le 15 avril à Brazzaville, les cadres du ministère, les promoteurs des établissements privés, les étudiants et l'Association des parents d'élèves et d'étudiants du Congo (APEEC), n'a pas fait l'unanimité entre les différentes parties.

En effet, le ministère de l'Enseignement supérieur justifie cette démarche par, entre autres, le manque d'enseignants qualifiés et des structures appropriées dans le secteur privé. Au cours de la rencontre présidée par le conseiller à l'enseignement supérieur du ministre, Jean Ngoma-Maniogui, il a été question de rappeler aux promoteurs de ces écoles ainsi qu'aux étudiants, la réglementation en vigueur, notamment les conditions à remplir pour l'ouverture d'une école ; la démarche qualité.

Les participants ont aussi échangé sur l'épineuse question d'agrément définitif. Ces deux sujets ont suscité des échanges houleux entre d'un côté les représentants du ministre de l'Enseignement supérieur, et de l'autre les promoteurs d'écoles et les représentants d'étudiants, appuyés par le président de l'APEEC, Christian Grégoire Epouma. Au terme des discussions, il a été retenu quelques propositions dont le changement des méthodes de travail en ce qui concerne l'agrément définitif et la mise en place d'un chronogramme au cas par cas pour les établissements.

Ils ont également retenu la mise en place d'une commission mixte technique ainsi que le coaching du ministère.

« Aujourd'hui, nous disons qu'il s'agit d'aller à un examen assez rapide au cas par cas par rapport à tous les établissements qui ont introduit les dossiers complets parce que le reproche qui a été fait concerne par exemple la qualification du personnel enseignant. Nous pensons que le ministère gagnerait à mettre en place une commission technique qui regarderait assez rapidement ces questions pour permettre aux établissements qui le méritent de continuer à dispenser les enseignements liés aux masters professionnels », a expliqué le président de l'APEEC, dénonçant la décision unilatérale qui a consisté à fermer tous les masters.

S'agissant de l'agrément définitif, Christian Grégoire Epouma, a déploré le fait que certains établissements privés sont à plus de sept ans d'agrément provisoire alors que le décret du 23 juin 2008 a placé la barre à deux ans. Selon lui, l'article 14 de ce



Une vue des promoteurs des écoles privées ; crédit photo Adiac

texte stipule : « Lorsqu'on a accordé un agrément provisoire, on continue à suivre ces établissements et 2 ans après, on est censé donner soit l'agrément définitif, soit retirer l'agrément provisoire ». C'est ainsi qu'il a invité le ministère à respecter ce décret car l'agrément définitif permettrait aux établissements privés de pouvoir s'ouvrir vers l'extérieur. « Pour nous, que les enfants soient dans le public ou dans le privé, ce sont des enfants congolais, il ne faut pas créer des conditions pour les bloquer, les emmener à réagir en disant que nous sommes considérés comme des parias. Ils ne sont pas des parias parce que le chef de l'Etat accorde de l'importance au secteur de l'éducation », a-t-il conclu.

« On ne peut pas continuer d'exercer au moment où le licencié enseigne le licencié »

Pour rappel, cette réunion fait suite aux menaces que les étudiants des écoles privées regroupés au sein d'un collectif, proféraient à l'endroit du ministère depuis le 26 mars dernier. Pour le coordonnateur de ce collectif, Aurélien Matouala, cette réunion n'a pas produit des résultats escomptés puisqu'il n'y a rien eu de nouveau. « Nous nous heurtons encore à un mur, celui de l'irrationalité pure et simple parce que nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi, les autorités nous obligent d'aller étudier à l'étranger alors que nous avons des moyens nécessaires pour étudier chez nous au Congo. Mais nous allons combattre cette

situation jusqu'à notre dernière énergie en faisant recours à toutes les entités possibles », a-t-il laissé entendre.

Le ministre a suspendu les masters sur la base d'un certain nombre de critères afin de doter le pays d'un enseignement supérieur public ou privé de qualité. Rappelant les conditions d'ouverture d'un établissement privé, le directeur général de l'enseignement supérieur, Joachim Massamba, a précisé qu'on : « ne peut pas continuer d'exercer au moment où on n'a pas d'enseignants ; au moment où le licencié enseigne le licencié ». En effet, dans certaines écoles, les licenciés occupent même les fonctions de vice-doyen, a-t-on appris.

Parfait Wilfried Douniama

TERRORISME

Barack Obama favorable au retrait de Cuba de la liste noire

Pour retirer Cuba de la liste noire américaine des États soutenant le terrorisme, - une exigence des dirigeants cubains durant les négociations -, le président américain, Barack Obama, a prévenu le Congrès le 14 avril de son intention de le faire dans les meilleurs délais, selon un communiqué.

Cette exigence, formulée par Cuba, figurait parmi les points d'achoppement des négociations entre les États-Unis et Cuba depuis l'annonce du dégel des relations entre les deux pays. Désireux de régler définitivement cette question, le chef de la Maison Blanche a estimé dans un rapport présenté au Congrès que « le gouvernement cubain n'a apporté aucun soutien au terrorisme international ces six derniers mois. » Comme le président américain est déjà en faveur du retrait de Cuba de ladite liste, cela veut dire qu'il ne reste plus qu'au Congrès de donner son avis.

Et si l'institution approuve la décision, ce sujet qui est l'un des principaux obstacles à la normalisation des relations entre les deux pays sera levé.

La procédure en vigueur dans le cadre de ce dossier est que le département d'État doit maintenant transmettre au Congrès sa recommandation de supprimer Cuba de la liste des États qui soutiennent le terrorisme dans le monde. Une fois sur la table du congrès, il faut attendre quarante-cinq jours pour que les députés donnent leur accord. En cas de refus, Barack Obama pourra exercer son droit de veto.

Les autorités cubaines ont réagi positivement à l'annonce du retrait de Cuba de la liste noire. « Le gouvernement de Cuba reconnaît la juste décision prise par le président des États-Unis de supprimer Cuba d'une liste sur laquelle il n'aurait jamais dû figurer », a souligné, dans un communiqué, la directrice générale chargée des États-Unis au ministère cubain

des Affaires étrangères. Rappelons que Cuba a été classé parmi les pays soutenant le terrorisme depuis 1982, aux côtés de la Syrie, du Soudan et de l'Iran, notamment par l'administration Reagan. Elle reprochait aux dirigeants cubains leur soutien aux séparatistes basques de l'ETA et aux rebelles des Farc en Colombie.

Quant aux relations diplomatiques entre Washington et La Havane, elles ont été rompues depuis 1961. L'assouplissement de ces relations intervenu depuis le 17 décembre dernier est le fruit d'un sérieux travail dont les tractations se faisaient souvent en coulisses. Ce rapprochement est notamment l'aboutissement de négociations secrètes qui s'étaient déroulées de juin 2013 à novembre 2014 au Canada. L'accord final a été conclu au Vatican et le pape François aurait joué un rôle-clé dans cette percée diplomatique après avoir lancé des appels personnels aux deux présidents.

Nestor N'Gampoula

CROISSANCE DURABLE

La Zone Franc affine ses armes

Les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone Franc étaient réunis le 10 avril à Bamako (Mali) pour échanger sur la situation économique des pays membres.

La rencontre avait pour thème principal la croissance durable abordée sous l'angle des enjeux environnementaux et de la vitalité du financement du développement, avec une première table ronde consacrée au dérèglement climatique et enjeux pour les États de la zone Franc - Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) et les Iles Comores ayant en commun le franc comme monnaie et liés par un accord de coopération

monétaire - dans la perspective de la COP21 en décembre prochain.

L'autre table ronde était consacrée à l'endettement des États, en lien avec les critères de convergence de la Zone Franc et la réforme des dispositifs de surveillance multilatérale.

À l'issue de la rencontre, une résolution a été présentée, qui affirme la volonté des États de la Zone Franc « de ne pas fléchir face au terrorisme ». Les ministres des Finances se sont par ailleurs félicités de l'orientation favorable de l'activité économique au cours de l'année 2014 dans la plupart des pays de la zone franc. Les participants ont relevé la chute des cours des matières premières et la dégradation de l'environnement sécuritaire.

Ils ont souligné la nécessité pour l'Afrique subsaharienne de présenter à la COP 21 « une ambition

forte et partagée à la fois, en termes d'engagements contre le changement climatique et d'obtention de financement pour l'atténuation et l'adaptation aux effets de ce changement ».

Dans un souci de convergence, les ministres des Finances de la zone Franc ont appelé à la mise en place des mesures visant à renforcer l'intégration commerciale et à relever les obstacles subsistants au commerce intracommunautaire ; et à rendre effective la libre circulation des personnes entre les pays au sein de chaque sous-région. Ils se sont engagés à poursuivre et accélérer leurs travaux en matière de lutte contre le financement du terrorisme, en vue de mettre à niveau les législations communautaires et de renforcer les dispositifs nationaux et régionaux.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE FONDAMENTALISME

Les socialistes européens se mobilisent pour l'Afrique

Une mission de députés européens conduite par l'Italien Gianni Pittella a séjourné en Afrique.

Le groupe socialiste au Parlement européen veut que l'Afrique ne soit pas seulement évoquée pour ses richesses. C'est de ce continent que pourraient aussi sortir les initiatives les plus crédibles pour contrer le fondamentalisme religieux, estime-t-il. « Les socialistes européens repartent de l'Afrique, avec une première mission au Congo, pour rappeler que l'indifférence et le silence de la communauté internationale sont non seulement inacceptables, mais aussi stratégiquement myopes. Ils ne font qu'alimenter l'insécurité et l'instabilité même en Europe », a souligné Gianni Pittella.

L'Italien, chef de mission, était la semaine dernière à Kinshasa puis s'est rendu avec ses collègues (dont l'Italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu) dans les provinces de l'est congolais en proie aux violences et à l'instabilité. M. Pittella est connu pour soutenir une vision sur le terrorisme qui entend agir à la base et à la source, estimant que les actes terroristes enregistrés ces derniers mois en Europe et dans le Bassin méditerranéen sont la résultante d'une addition de petits renoncements.

« L'Afrique est un grand continent, mais il est complètement oublié par l'Europe. Pourtant c'est un partenaire privilégié de l'UE, et nous souhaitons y récupérer notre position centrale ». La mission des euro-députés socialistes se veut annuelle. Celle en République démocratique du Congo est appelée à se renouveler dans les années qui viennent au Rwanda et au Burundi. Dans la région des Grands lacs, les socialistes européens veulent pointer du doigt les trafics, notamment des minerais du sang, qui alimentent la persistance des petits et grands conflits qui se traduisent en une insécurité permanente.

Le djihadisme, aujourd'hui hantise des pays occidentaux, agit pourtant depuis des années en Afrique. En Somalie, en Libye ou au Nigéria, le fondamentalisme creuse son nid, se renforce et se fait menaçant pour la paix du monde. C'est pourquoi les socialistes européens entendent agir dans trois directions pour le contrer : aider au renforcement des fragiles démocraties dans les pays pour ne pas laisser d'espace aux prédicateurs de la haine, soutenir la société civile et, enfin, « notre objectif immédiat est de faire adopter une législation contraignante sur la traçabilité des minerais » de sang, a indiqué M. Pittella. « Parce que ces minerais sont la cause de tant de guerres, de sang versé et de l'exploitation des mineurs », estime-t-il.

« Le choix de l'Afrique dans cette stratégie est visionnaire, mais pas facile. Il s'agit de placer ce continent au centre de la politique extérieure du deuxième groupe politique au Parlement européen ; une stratégie basée sur la conscience et sur l'urgence de contribuer à fonder une politique extérieure européenne commune et incisive ». Il ne s'agit pas, pour lui, de faire le choix d'éteindre les incendies par catégories. M. Pittella estime que le pape François et le Premier ministre Matteo Renzi sont d'accord sur ce point : « le fondamentalisme islamique, les conflits ethniques et sociaux, la persécution des chrétiens, les conflits liés aux trafics de minerais, les violences sur les femmes constituent des nœuds qui requièrent une action décisive de l'Europe », en tant qu'entité. Les socialistes européens réaffirment que lutter contre le terrorisme, surtout de matrice religieuse, demandera du temps.

Mais de toutes les options que cela impliquera la pire serait celle de faire le choix du silence. Le gouvernement italien s'est rallié à toutes les solutions de concertation visant à contrer la menace islamiste. En Libye, il appuie les efforts de l'ONU pour amener les différentes parties autour d'une table de négociations. En Tunisie, le Premier ministre Renzi en personne est allé manifester à Tunis après les attentats contre le musée Bardo, des gestes loin d'être anecdotiques. Rome estime qu'il faut lutter ensemble pour gagner ensemble cette guerre-là.

Lucien Mpama

MÉDICAMENTS CONTREFAITS

Les experts africains de la santé font le point à Dakar

Pour promouvoir une approche intégrée de lutte contre les faux médicaments dans le monde et encourager les bonnes pratiques de collaboration entre les pays africains, la fondation que préside l'ancien président français Jacques Chirac, organise le 29 avril prochain à Dakar au Sénégal, un séminaire de formation. Cet atelier est ouvert à tous les professionnels qui œuvrent dans le secteur de la pharmacie et de la santé sans oublier ceux impliqués dans l'élaboration des textes réglementaires pour la mise en place des politiques de lutte contre les faux médicaments. Il donnera ainsi l'occasion aux participants d'échanger sur l'intégrité de la chaîne de distribution des produits pharmaceutiques ainsi que sur les mesures de prévention, de détection, de contrôle et de surveillance des médicaments contrefaits.

Rock Ngassakys

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et server 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes WV et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payez sur 12 mois



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

ITALIE

La vague massive des migrations par la mer reprend

400 nouveaux noyés durant le week-end : une partie de la classe politique italienne marque son exaspération

Des survivants de migrants clandestins sont parvenus sur la région italienne de Sicile, au sud, mardi. Leurs récits sont une succession d'horreurs. D'après leurs dires, quelque 400 de leurs camarades ont tout simplement sombré en mer. Mercredi, seuls 9 corps avaient pu être repêchés. Le soleil s'est remis à briller sur la péninsule, les vents forts se sont calmés : cette « fenêtre météo » a été

cherches pour tenter de retrouver des survivants ou, à défaut, des cadavres. Déjà lundi, des survivants avaient indiqué que le barreur d'une embarcation, un Guinéen, n'avait pas hésité à jeter par-dessus bord le corps d'un décédé, tout de suite dévoré sous leurs yeux par les requins.

L'Organisation internationale des migrations affirme que depuis janvier, 900 migrants sont morts noyés en Méditerranée,

qué selon les chiffres officiels et que des centaines d'autres candidats à l'aventure risquée auraient été répertoriés aux abords de la Méditerranée. Le ministre italien de l'Intérieur, Angelino Alfano a appelé les préfets à favoriser l'accueil temporaire des migrants dans les provinces. Mais ce relatif humanisme n'est pas du goût de tous ; il fait littéralement pousser des boutons à Matteo Salvini.

Leader charismatique montant du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord, M. Salvini appelle carrément à la rébellion : « Je demande aux gouverneurs, maires et conseillers de la Ligue de dire non, par tous les moyens, à chaque nouvelle arrivée. La Ligue est prête à occuper chaque hôtel, école ou baraquement qui pourrait être mis à la disposition de ces soi-disant réfugiés », a-t-il indiqué. L'Italie n'a de disponible que 30.000 places dans ses centres d'accueil.

Qui plus est, pour tenter de récupérer leur bateau saisi en mer, des trafiquants n'ont pas hésité à tirer sur la marine italienne, augmentant l'irritation générale contre les nouveaux migrants. L'opinion se dit exaspérée et les autorités qui font de leur mieux tolèrent de moins en moins la relative passivité de l'Union Européenne qui regarde l'Italie se débattre seul devant un problème qui regarde le monde entier.

Lucien Mpama

« Je demande aux gouverneurs, maires et conseillers de la Ligue de dire non, par tous les moyens, à chaque nouvelle arrivée. La Ligue est prête à occuper chaque hôtel, école ou baraquement qui pourrait être mis à la disposition de ces soi-disant réfugiés »

l'occasion pour des centaines de migrants de se lancer à la conquête de l'eldorado européen dimanche et lundi par la mer. Ils ont employé pour cela... 42 bateaux bondés à ras-bord.

Ils seraient quelque 6.500 intrépides, hommes, femmes et enfants, à être montés à bord de ces embarcations vétustes, généralement récupérées à la casse pour les besoins de la seule traversée qui compte à partir des côtes libyennes. Les garde-côtes italiens ont porté secours aux bateaux en difficulté, mais continuent les re-

alors qu'ils n'étaient 'que' 47 lors des trois premiers mois de l'année dernière. Naturellement, il s'agit de morts effroyables et d'une véritable saignée pour les pays que tentent de fuir ces désespérés. Erythréens, Somaliens, Sud-Soudanais mais aussi Ivoiriens et même Congolais prennent de plus en plus le chemin de l'exil périlleux dans des bateaux qui ne serviront qu'une seule fois.

Cette vague d'arrivées crée une pression extraordinaire sur l'Italie. Puisque 80.000 nouveaux migrants ont déjà débar-

BANGUI

La grève des policiers centrafricains entraîne l'insécurité dans la capitale

La grève des policiers centrafricains déclenchée depuis la fin de la semaine dernière engendre des effets négatifs considérables sur la couverture sécuritaire dans la capitale. Les services sont toujours paralysés au ministère de la Sécurité publique, ainsi qu'à la direction générale de la police.

Depuis le déclenchement de la grève des policiers, les principaux points de leur stationnement dans la capitale sont restés vides. Au niveau des check-points dans les arrondissements de la capitale, on constate l'absence totale des policiers centrafricains.

Cette grève constitue aussi un frein au bon fonctionnement de l'administration à l'exemple du ministère de la Sécurité

publique et de la Direction générale de la police, où les services sont toujours paralysés. L'on voit les portes bloquées par des feuilles de palmier et occupées par les grévistes. « Depuis le déclenchement de cette grève, nous ne venons pas au travail. Je suis obligé de rester à la maison pour attendre que les choses se normalisent », explique un agent de ce département.

Un autre manifestant a expliqué que « la grève qui a commencé depuis le samedi

« Depuis le déclenchement de cette grève, nous ne venons pas au travail. Je suis obligé de rester à la maison pour attendre que les choses se normalisent »

11 avril 2015 se poursuit toujours parce que nous n'avons pas encore eu de la part des autorités de la transition une satisfaction. » « Aucune démarche n'a été menée avec les policiers afin d'apaiser la tension. S'il n'y a pas de satisfaction totale, nous allons poursuivre toujours la grève », a signifié cette même source. Signalons que les policiers centrafricains protestent contre la non prise en compte de leurs statuts particuliers, l'avancement à titre normal des officiers, sous-officiers, gradés et hommes de rang de la police.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

No AON 002/PAPN/CPM/DEI/2015 du 15 avril 2015

Réf: Appel d'offres relatif aux travaux de renflouement des épaves des navires: ANDELLA; DRAKKAR; SAN PEDRO ET ELILO au Port Autonome de Pointe-Noire.

1. La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire a prévu dans son budget d'investissement annuel 2015 des fonds pour financer les travaux de renflouement des épaves des navires: ANDELLA; DRAKKAR; SAN PEDRO ET ELILO au Port Autonome de Pointe-Noire, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché faisant l'objet de la présente consultation.

2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessus référencés.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions (conformément aux conditions stipulées dans le Code des Marchés publics de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics «ARMP») ci-après: statuts de la structure; enregistrement au ministère du Commerce; références bancaires; dossier fiscal, etc.....

4. Les candidats potentiels intéressés par cet avis public d'appel d'offres et souhaitant participer à cette consultation, peuvent se renseigner tous les jours ouvrés du lundi au vendredi de 7h30 à 16 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous. Ils peuvent également s'en

procurer contre un paiement non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 15 mai 2015 à 12 heures; l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés, dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire située au 2ème étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers à l'adresse ci-dessous: DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL B.P.711 POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO
Email: info@papn-cg.org

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2015
Le Directeur Général

Pascal NGOTENE
Le Directeur Général
PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

PORTRAIT

Rosine Bénie Sita, une professionnelle de l'artisanat

Détenrice d'un Master en Communication et Relations publiques, obtenu en 2012, au Bénin, Bénie fashion, de son vrai nom Rosine Bénie Sita, a choisi d'évoluer dans l'artisanat.

Sa spécialité : les boucles d'oreilles, les bracelets, les sacs à main, les chaussures, les pots de fleurs, les tapettes dames et hommes à base des perles africaines, les cristaux, les fils de pêche, les pagnes africains et les rocailles. Bien que vivant au Bénin, Bénie fashion est à cheval entre le Congo et son pays d'accueil. Pour se faire connaître, l'artiste ne vise pas seulement le Congo mais l'Afrique et le monde entier. « J'aimerais être la meilleure ou être citée parmi les meilleures. C'est sûr et certain que cela s'accomplira un jour. Ma vision, c'est d'aller loin et faire le tour du monde. La route est longue pour atteindre mon objectif mais je sais qu'avec beaucoup d'efforts et par la grâce de Dieu j'arriverai ».

Elle est arrivée au Congo pour partager son style que bon nombre de ses compatriotes ne maîtrisent pratiquement pas. « Je suis venue faire connaître



ce style au peuple congolais. Mon style est différent de celui d'ici. J'aimerais que les gens apprécient le travail de professionnel et de qualité que je fournis. Mes articles sont ven-

due à un coût un peu élevé à cause de leur qualité et des matériaux que j'utilise, qui ne sont pas vendus au Congo. Je les fais venir du Bénin et mes œuvres ont une durée indéterminée. Je

Bénie fashion tenant l'une de ses œuvres/DR ne les teinte pas », explique l'artisan. Bénie fashion nourrit un regret. « J'aimerais que les Congolais puissent changer leurs mentalités. La Congolaise aime bien s'habiller mais, la plupart

d'entre elles aiment les choses moins chères. Pour faire vendre mes œuvres, je dois expliquer longuement et convaincre. Ce n'est pas facile. Heureusement, j'ai fait communication ».

Son ambition : ouvrir une boutique à Brazzaville. « De bouche à oreille, les gens sont informés. Certains achètent d'autres par contre viennent pour contempler ». La jeune dame a la volonté de former mais est confrontée à un obstacle. « J'aimerais bien former mais je dois réfléchir sur comment et où former. Pour le moment, je n'ai pas un endroit pour les encadrer. Mon souci premier est que mes colis de perles, de cristaux que j'ai commandés du Bénin arrivent. C'est à ce moment que je pourrais décider. Les perles que je vois ici communément appelées ziguidas ne peuvent pas trop me servir... Certaines peuvent être utiles dans la fabrication des sacs à main, mais la présentation sera très différente avec celles que j'ai l'habitude de confectionner ».

Outre l'artisanat, Bénie fashion a aussi suivie une formation en coiffure.

Rosalie Bindika

UNESCO

2015, année internationale de la lumière

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a participé en Algérie à la cérémonie de lancement de l'année internationale de la lumière en Algérie.

« La science détient de nombreuses réponses à nos défis actuels, Et l'année internationale de la lumière a été justement conçue pour souligner le rôle des sciences de la lumière pour la vie des citoyens du monde », a déclaré Irina Bokova.

« Cette année internationale de la lumière doit être une occasion de rapprocher les pays et les peuples », a-t-elle ajouté, soulignant aussi bien le potentiel des sciences comme moteur d'innovation, d'emplois et de dynamisme industriel, mais également de dialogue et de tolérance. Elle a ainsi souligné l'importance des réalisations scientifiques et intellectuelles de la civilisation islamique du VIII-XV^e siècle, rappelant que nous devons « tenter d'opposer les lumières de la science aux ténèbres de l'ignorance. »

L'année internationale de la lumière est une initiative globale qui vise à sensibiliser les citoyens du monde entier à l'importance, dans leur vie quotidienne, de la lumière et des technologies qui y sont associées tels que l'optique. La Lumière et ses technologies participent pleinement au développement de la société. C'est une occasion unique d'inspirer, d'éduquer et de connecter à l'échelle mondiale.

Hermione Désirée Ngoma

FESTIVAL DU CINÉMA DES DEUX RIVES

Gueck Beyeth confirme sa tenue du 20 au 25 avril à Brazzaville

La première édition de ce projet culturel unique au Congo a pour thème : « Le cinéma au service du développement humain et de l'éducation ». Pour confirmer sa tenue, son promoteur Gueck Beyeth, animera une conférence de presse, le samedi 18 avril à Brazzaville.

Organisé à l'initiative de l'Agence B&B Events en collaboration avec le Collectif des Congolais de la diaspora au Maroc et le Club des cinéastes du Congo, le festival du Cinéma des deux Rives s'articule autour de plusieurs activités comprenant des projections, un salon de métiers et des exposants, des « Masters classes » et des Débats. Il est à préciser que 7 prix seront décernés lors de cette première édition qui mettra en compétition plus d'une vingtaine de productions (courts et longs métrages) sélectionnés par un jury comprenant de professionnels du Maroc, du Sénégal, de la Belgique et du



Gueck Beyeth, promoteur du festival du cinéma de 2 rives

Congo, représentant différents genres, dont la fiction, le documentaire et l'animation. Notons que plusieurs personnalités du monde du cinéma issues des quatre coins du continent africain et d'Europe, notamment de France et de Belgique, prendront part à cet événement qui vise à créer de nouveaux liens entre les sociétés de production et les interlocuteurs locaux

régionaux et internationaux ; promouvoir les ressources locales et les sites de tournage en région ; développer une industrie cinématographique locale, ainsi qu'à faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux talents dans ce secteur.

Pour plus d'informations consulter le site www.festivalcinema-2rives.com Agence B&B Events

Bruno Okokana



Assurances et Réassurances du Congo

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

PATRIMOINE

Les archives de l'Afrique Équatoriale française désormais sur Internet

Le site web archivescolonialesbrazzaville@gmail.com présente un échantillon des archives coloniales disponibles à Brazzaville. Dans l'ensemble, ce patrimoine est resté méconnu du grand public.

Le travail archivistique réalisé est remarquable car il rend certains documents téléchargeables en PDF. On y trouve : le fonds du gouvernement général ; le fonds de l'Inspection générale de l'enseignement et la bibliothèque de documentation (inaccessible pour raisons matérielles).

Pour l'heure, un problème se pose : l'accès aux archives ne

peut se faire que sur les lieux. En attendant la construction d'un nouveau centre, les chercheurs sont accueillis à Brazzaville sur un site temporaire. Notons que certaines pièces ont été numérisées. Les généalogistes pourront utilement s'informer sur la famille Ilo, descendant de Makoko Ier, roi ayant conclu le traité avec Savorgnan de Brazza ; d'autres accède-

ront aux courriers administratifs attestant du pragmatisme - voire du cynisme - des autorités françaises dans leur gestion de la colonie, sans compter la nature des relations qu'elles entretenaient avec les chefs traditionnels. Autre document susceptible de piquer la curiosité : celui qui renseigne que Brazzaville fut la capitale de la France libre entre 1940 et 1942

où De Gaulle forgea les prémices de sa politique africaine qui aboutit à la Conférence de Brazzaville en 1944. On y parle aussi des tribunaux indigènes, de l'action du Dr Schweitzer, de la vaccination, des champs de pétrole, etc.



Félix Eboué (Gouverneur général de l'AEF) et Charles de Gaulle président de la France-libre en février 1944 à Brazzaville

Pour des raisons pratiques, la possibilité est donnée de contacter le directeur du Centre national des archives et de la documentation : Brice OWABIRA (briceowabira@yahoo.fr) ou le directeur des affaires administratives et financières à la direction générale du patrimoine et des archives : Raoul NGOKABA (raoul_ngokaba@yahoo.fr).

Bruno Okokana

INTERVIEW

Félix Ibara : «Une société sans poésie est comme un arbre sans racines»

La 17^e édition du Printemps des poètes a été célébrée sur le thème "Insurrection poétique" en France dans la foulée même de la Journée mondiale de la poésie. Félix Ibara, poète congolais, Médaille d'Honneur de la Francophonie, jette son regard sur la place qu'occupe la poésie dans la société actuelle. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel sens donnez-vous à la Journée internationale de la poésie ?

Félix Ibara : L'objectif de cette journée est d'encourager la lecture, la rédaction, la publication et l'enseignement de la poésie dans le monde entier. Il s'agit de même pour cette journée de donner une reconnaissance et une impulsion nouvelles aux mouvements poétiques nationaux, régionaux et internationaux. À l'heure où la poésie est en pleine expansion, cette journée sert de cadre aux actions et aux efforts réalisés à différents niveaux pour soutenir la poésie. La place de la poésie est considérable d'autant plus que celle-ci s'illustre comme une prédication des valeurs humaines, telles que l'amour, la liberté, la paix, la démocratie, la tradition. La poésie, comme la philosophie sont les lumières du monde et ses civilisations. Une société sans poésie est comme un arbre sans racines. Cette société ne tiendra que par l'illusion de son identité précaire.

LDB : Cette année en France, Le Printemps des poètes a été célébré sous le thème de l'Insurrection poétique. Que représente pour vous l'engagement dans la poésie ?

F. I : Toute poésie est une démarche de l'engagement.



Même un poème d'amour est un engagement pour une cause. Souvent les lecteurs considèrent, à tort, que le terme engagement est exclusivement lié au service de la politique. L'amour est un engagement comme le patriotisme l'est. Un poète est par essence une lumière qui s'engage contre les ténèbres. Quand le poète écrit, il s'engage pour une cause qui puisse être au service de l'homme, au service de l'humanité.

LDB : Pourquoi de nombreux écrivains éprouvent-ils des difficultés à publier la poésie ?

F. I. : En effet, il se dégage dans ce débat une certitude : la poésie se publie de moins en moins au profit du genre romanesque, de l'essai ou du

théâtre. C'est pour des raisons pécuniaires que le roman est devenu l'eldorado de l'écriture, tant il se vend mieux, et je dirais très bien même dans les sociétés occidentales. Peu d'éditeurs sur la place française sont restés fidèles à leur vocation de publication de la poésie.

Il y a aussi, d'une part, le mercantilisme des éditeurs qui se ruent sur la publication d'autres genres plus lucratifs, au détriment de la poésie, mais, d'autre part, il se pose avec acuité le problème de qualité de produit que proposent certains poètes. La poésie, il ne faut pas l'oublier, est un genre qui répond à des normes bien précises. La majorité des usagers conduisent sans permis de conduire. Un travail poétique parfaitement

élaboré, selon les normes de l'art poétique trouve toujours un éditeur.

LDB : Pourquoi la poésie est-elle mal comprise en milieu scolaire ?

F. I : Si la poésie perd de plus en plus du terrain en milieu scolaire, cela est de la responsabilité des systèmes éducatifs des gouvernements. Souvenez-vous qu'à l'époque l'enseignement colonial valorisait la poésie. La poésie occupait une place de choix dans les programmes scolaires depuis l'école primaire. L'intérêt et la valorisation de la poésie passent par une prise de conscience initiatrice des réformes. Prenez le cas du Sénégal, voilà l'unique pays africain où la poésie est restée florissante, parce que la volonté politique initiée depuis Léopold Sédar Senghor a propulsé la dynamique. La poésie y fait son chemin. Aujourd'hui au Sénégal, un poète peut publier un stock de 2000 exemplaires de son recueil de poésie, et voir au bout d'un mois le stock épuisé en librairie. Pourquoi ? tout simplement parce que les lecteurs ont été formatés à ce genre.

LDB : Quelles sont les thématiques courantes de la poésie africaine ?

F. I : Depuis les années 30 la thématique de cette poésie s'est construite autour d'un chant qui met en exergue la tradition, la révisitation des origines, l'amour, la patrie, l'injustice, la révolution, la liberté,

la fraternité, etc. De plus en plus la nouvelle génération d'artistes africains emprunte aux sources de l'incomparable mélodie traditionnelle. Je peux citer le cas des Bana Moye, Vocal Bantu, Kiburikiri chez les Bémés, et bien d'autres.

LDB : Quelle est l'importance de la poésie dans la société ?

F. I : poésie désigne un genre littéraire antique très ancien aux formes diverses dans lequel l'importance dominante était avant tout liée à la forme ; forme qui au fil des siècles s'est vue libéralisée avec le mouvement du symbolisme, du dadaïsme et du surréalisme. La poésie est cet art du langage dont l'usager est le poète. Par le recours aux vers, le poète chante à travers des images, des symboles, des mots et des rythmiques particulières à chaque auteur et à chaque culture. La poésie n'a pas été la même à chaque époque. Elle a évolué d'une civilisation à une autre, et d'un espace géographique à un autre. Elle œuvre à l'évolution des idées et des sensibilités idéologiques, en abordant les grandes questions que se posent les hommes dans le but d'analyser la condition humaine. Le poète se donne un pouvoir d'invention et de création verbale en exploitant toutes les ressources de la langue. La fonction du poète est de recréer le monde, les valeurs d'éthique et de souveraineté des peuples.

Propos recueillis par Hermione Désirée Ngoma

LANGUE FRANÇAISE

L'émission « La danse des mots » de RFI enregistrée à Brazzaville

Une semaine, c'est le temps qu'Yvan Amar va passer pour enregistrer son émission « La danse des mots » présentée sur Radio France internationale (RFI). Le lieu n'est autre que l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

L'enregistrement de cette émission s'inscrit dans le cadre de la cinquième édition du concours inter écoles de Slam-poésie qui se déroule du 14 au 18 avril 2015. Le thème, cette année, étant : Poésie : paix, amour, confiance.

Cette compétition fut créée en 2010 par l'association Styl'oblique dans le but de promouvoir la créativité, la liberté d'écrire et de penser des slammeurs de différents lycées et collèges de la ville de Brazzaville. Il s'agit notamment des slammeurs du collège Dom Helder Camara et de l'école des cadets qui avaient remporté la première place dans leur catégorie en 2014 en se démarquant grâce à des textes décapants.

« J'ai profité de ma venue à Brazzaville pour faire une semaine d'émission pour les problèmes de langue ici au Congo. J'enregistre un certain nombre en public, à l'IFC, puis il y en a d'autres que je ferai en condition de reportage. On va bou-



Yvan Amar et les jeunes slammeurs / crédit photo adiac

ger dans la ville pour écouter les gens là où ils sont, quand ils parlent, comment ils parlent. On va s'occuper du théâtre également, du slam avec le collectif Styl'oblique », a expliqué Yvan

Amar. Plusieurs jeunes gens assistent à ces enregistrements. Il s'agit beaucoup plus des lycéens et étudiants. « C'est bien quand

seul en studio, on s'en fiche, on peut s'endormir », reconnaît cet animateur, protecteur de la langue de Molière. La toile de fond de l'enregistre-

ment que réalise le journaliste français, Yvan Amar, à l'IFC porte beaucoup plus sur un certain nombre de questionnements. Qu'est-ce que c'est que le français à Brazzaville ? Comment parle-t-on le français à Brazzaville ? Est-ce qu'on en parle de plus en plus ou de moins en moins ? Comment ça évolue ? Quelles sont les langues que l'on parle à Brazzaville et quelles sont les langues principales ? Quelles sont les langues que l'on parle moins ? Où est ce qu'on les parle ? Qu'est ce qui les parle ? Est-ce qu'il y a des langues qui sont en expansion et des langues qui sont menacées ?

Yvan Amar assistera également à une répétition théâtrale au lycée Savorgnan de Brazza. La diffusion de l'émission pourra avoir lieu la fin de la semaine ou pendant l'anniversaire de la disparition de Sony Labou Tansi. Par ailleurs, le journaliste français se dit être extrêmement ravi d'être au Congo parce que c'est un pays qu'il ne connaissait pas bien mais qu'il commence à connaître un petit peu, parce qu'il y vient souvent. La ville de Brazzaville commence à lui être familière et il avoue être toujours bien accueilli en général et en particulier à l'Institut français.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



Kibhat Jean De Dieu, les enfants, les familles Kibhat, Itoua, Killy et Opa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances la mort inopinée, le mercredi 08 avril 2015, de leur épouse, maman et belle-sœur Flore Moyongui Apendi. La veillée mortuaire se tient dans la rue Obessi à quelques mètres du CEG Marcel Ibalico au quartier Massengo (Brazzaville). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

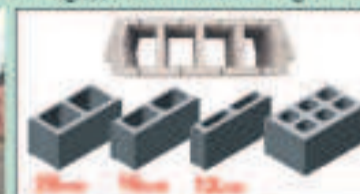


Le 07 avril 2014- le 07 avril 2015, Cela fait exactement une année que disparaissait leur enfant, petit enfant et grand frère le nommé Mampouya Batadingue Aimé Ceindrick. La famille Mapouya Ndoundou darnelle Averthy, Mampouya Geoffry Gloire Luther et autres, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard, et sa famille vous remercie pour tous vos soutiens multiformes.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité : de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Brique de 120 480 CFA
- Brique de 150 580 CFA
- Brique de 200 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 250.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (à côté de bus Kinshasa avant la sixième tour).

Contact : (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

JUSTICE

Un plaidoyer pour l'évacuation urgente du bâtonnier Muyambo pour des soins à l'étranger

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), qui est préoccupée par la dégradation de la santé du président de la Scode, note que son pied gauche enflé, dont les orteils sont broyés, nécessite une prise en charge adéquate dans une institution médicale spécialisée.

La conférence de presse tenue le 15 avril à l'hôtel Cana par le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba a permis à ce juriste de démontrer, clichés médicaux en appui, l'état de santé dégradé du bâtonnier Jean-Claude Muyambo, détenu depuis 86 jours à la prison centrale de Makala. « *Le pied dont il a minimisé l'acte de torture subi lors de son arrestation commençait à gonfler* », a souligné le président de l'Acaj.

S'appuyant sur le constat des médecins, clichés à l'appui, Me Georges Kapiamba a noté que le président de Scode a quelques orteils du pied gauche broyés. Ce qui nécessiterait une prise en charge médicale urgente dans un centre spécialisé. Or, a-t-il souligné, à Kinshasa ou dans tout le pays, il n'y a pas de centre spécialisé pour la prise en charge de pareil cas.

Utiliser son assurance pour se faire soigner

Pour le président de l'Acaj, les conséquences d'un échec dans ce genre d'opération seraient notamment l'amputation du pied malade, étant donné que cet endroit est très sensible car plusieurs veines passent par là. C'est donc pour s'assurer sur la réussite de cette intervention que le bâtonnier Jean-Claude Muyambo a choisi d'être opéré dans des conditions les plus sûrs possibles. Il est disposé, selon le président de l'Acaj, à utiliser son assurance maladie pour se faire soigner à l'étranger, au lieu de laisser cette charge, comme la loi l'indique, au trésor public. « *Nous demandons aux autorisés congolaises de lui accorder cette évacuation d'urgence en vue de sa faire soigner à l'étranger. Ainsi, on pourra prévenir tout dommage irréparable qui pourrait survenir de suite de ce traumatisme* », a soutenu Me Georges Kapiamba, qui a souligné que le droit aux soins de santé appropriés était une obligation pour l'État.

Citant le bâtonnier, le président de l'Acaj a rappelé que ce dernier avait été brutalisé par les policiers, lors de son arrestation, qui a fait suite à sa démission de la Majorité présidentielle. L'un d'entr'eux avait délibérément marché sur son pied gauche qui lui procure des douleurs atroces. « *Les résultats des examens médicaux*

qu'il a subis dans plusieurs formations médicales de Kinshasa établissent que les os de son pied gauche ont été broyés et qu'il souffre d'une fracture polytraumatique. Seul son gros orteil n'est pas touché. Il marche désormais avec des béquilles », a souligné Me Georges Kapiamba.

Cette ONG dit par ailleurs qu'elle va accompagner le bâtonnier Muyambo dans les procédures qu'il entend lancer incessamment contre les responsables de son arrestation et sa détention arbitraires ; sa torture et son mauvais traitement et l'atteinte à l'exercice de ses libertés d'expression et d'opinion. « *Ces actions seront menées tant au niveau national qu'international. Il en sera de même pour les actions de prise à partie contre les magistrats qui ont commis des actes équivalents au dol* », a précisé Me Georges Kapiamba.

Le président de l'Acaj a également profité de cette conférence de presse pour dénoncer l'arrestation, depuis un mois, des activistes pro démocratie de la plate-forme Filimbi. Son ONG condamne fermement le harcèlement judiciaire contre le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, des membres de cette plate-forme ainsi que de toutes les autres personnes. L'Acaj exige leur libération immédiate et sans condition.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Une campagne internationale pour exiger la libération des activistes de Filimbi

Une pétition circule en ligne pour exiger la libération des militants de la démocratie arrêtés depuis le 15 mars dernier à l'issue d'une conférence de presse organisée dans la périphérie Est de Kinshasa.

Depuis qu'ils sont rentrés dans leur pays, à la suite de leur expulsion du territoire congolais, les activistes sénégalais du mouvement citoyen « Y'en a marre » multiplient des attaques en règle contre les autorités congolaises qu'ils tiennent pour responsables des conditions délétères dans lesquelles fonctionnent les organisations des droits de l'homme.

Ces activistes sénégalais se disent préoccupés par le sort réservé aux militants congolais de la société civile, arrêtés le 15 mars dernier, à l'issue d'une conférence de presse tenue dans la périphérie Est de Kinshasa. Alors que les militants sénégalais et burkinabè ont été libérés avant d'être renvoyés dans leurs pays respectifs, les activistes congolais, eux, continuent à être détenus.

Des membres de la Jeunesse

pour une nouvelle société (Jns), du Forum national de la jeunesse pour l'excellence de la lutte pour le changement (Lucha) se réclamant tous de la plate-forme Filimbi qui ont participé à cette activité ayant mal tourné sont toujours en détention un mois après les faits au grand dam de leurs partenaires sénégalais. Ces derniers dénoncent notamment les conditions de détention de leurs collègues qui, d'après eux, n'auraient pas droit aux visites, ni de leurs avocats encore moins des membres de leur famille.

Chargés par le gouvernement de fomentation d'une insurrection armée, ces jeunes congolais attendent désespérément d'être déferés devant un juge, à en croire Fadel Barro (coordonnateur du mouvement Y'en a marre) qui s'est exprimé lundi 13 avril sur leur situation depuis Dakar. Ce jour là, dans la capitale sénégalaise, ce mouvement citoyen a lancé, en synergie avec les organisations sénégalaises de défense des droits de l'homme parmi lesquelles Amnesty international, la Ligue sénégalaise des

Droits de l'Homme et Article 19, une grande campagne de mobilisation pour exiger la libération immédiate des militants de la société civile congolaise encore aux arrêts.

Les structures précitées entendent utiliser toutes les voies de droit avec, à la clé, une grande campagne d'information et de sensibilisation destinée à obtenir la libération des militants congolais. « *Déjà, il y a une pétition qui circule en ligne et le 30 avril prochain, nous organiserons des rassemblements devant tous les consulats de la Rdc en Afrique, mais aussi dans le monde. Nous allons déposer des lettres de contestation, mais aussi exiger leur libération* », a soutenu Fadel Barro. Aussi des organismes internationaux tels que la Commission africaine des droits de l'Homme, l'Onu avec le Comité contre les détentions arbitraires, Human rights watch seront-ils mis à contribution afin de faire pression sur le gouvernement congolais de sorte à le contraindre à lâcher du lest.

Alain Diasso

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Début du dépôt des candidatures à la Céni

L'opération ira du 15 avril au 5 mai prochain.

Lentement mais sûrement, le processus électoral en RDC est train de prendre de l'envol en cette année électorale. Depuis le 15 avril, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient de lancer les opérations de réception et de traitement des candidatures aux élections provinciales à travers toute l'étendue du pays. Des sources proches de l'institution électorale, il appert que tout est fin prêt.

Les bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC) ont ouvert leurs portes et n'attendent que les candidats députés provinciaux. Il s'agit de 171 bureaux qui fonctionnent déjà dans les 145 chefs-lieux des territoires, plus de vingt villes et les six antennes de la ville-province de Kinshasa. Après avoir assuré la formation des agents commis à cette tâche et aménagé les bureaux dans ses différentes antennes, la Céni est désormais prête à toute sollicitation. « *Les gens peuvent déjà retirer les formulaires afin déposer leurs candi-*

datures », a laissé entendre le rapporteur Jean-Pierre Kalamba tout en invitant tous les potentiels candidats à se présenter dans leurs circonscriptions dans les délais.

Nonobstant le démarrage de cette opération d'enregistrement des candidatures, force est de constater que les agents de la Céni œuvrant dans les BRTC tournent déjà les pouces, faute des postulants. Ces derniers se font désirer à l'entame de l'opération attendant, sans doute, les derniers jours pour se présenter. Au niveau des partis politiques, on note aussi le peu d'engouement justifié du reste par le besoin d'harmoniser les candidatures avant leur dépôt. Soit que ces partis politiques se trouvent à l'étape de sensibilisation des potentiels candidats députés provinciaux, soit qu'ils procèdent à la consolidation des listes des candidats. Dans tous les cas, il est demandé aux uns et aux autres de parler au plus pressé étant entendu que les BRTC n'auront que vingt et un jours pour traiter tous les dossiers à sa disposition.

A.D.

ITALIE-RDC

Rome estime proche le débloccage du dossier des adoptions

Santé : six provinces organisent les campagnes de vaccination contre la poliomyélite

Depuis deux ans, la RDC est sortie de la liste des pays endémiques de la poliomyélite. Cependant, le risque d'importation du polio virus sauvage demeure parce que certains pays voisins de la RDC enregistrent des cas de polio. Pour ne pas retomber dans la situation de 2006 où le pays avait importé le polio virus sauvage de l'Angola alors que de 2000 à 2005 aucun cas de polio n'a été enregistré. La RDC organise chaque fois que l'occasion se présente des campagnes de masse de vaccination des enfants de moins de cinq ans contre la poliomyélite. Dans le cadre de la célébration de la cinquième édition de la semaine africaine de la vaccination qui sera célébrée du 27 avril au 3 mai, six provinces de la RDC vont organiser durant cette semaine des journées locales de vaccination contre la poliomyélite. Les six provinces sont Bas-Congo, Équateur, Province-Orientale, Katanga, Nord-Kivu et Kinshasa. Le choix porté sur ces provinces se justifie dans la mesure où

elles présentent des risques de circulation de polio virus sauvage parce qu'elles sont frontalières aux pays endémiques. Cette campagne de vaccination contre la polio concerne les enfants de moins de 5 ans. La stratégie porte à porte sera de mise. Les vaccinateurs vont passer de maison en maison pour administrer deux gouttes de vaccin polio aux enfants ciblés. Les parents sont donc tenus de bien accueillir les vaccinateurs pour leur permettre de bien faire leur travail. La stratégie porte à porte permettra aussi d'atteindre même les enfants qui ont échappé à la vaccination de routine ou encore aux précédentes campagnes de vaccination.

La vaccination demeure le seul moyen efficace pour protéger les enfants contre la poliomyélite parce qu'il n'existe pas de traitement curatif contre cette maladie. Un enfant non vacciné s'expose et expose son entourage à contracter la maladie. C'est la raison pour laquelle il est d'un intérêt capital pour tout parent de faire vacciner son enfant contre cette maladie qui entraîne la paralysie des membres inférieurs.

Aline Zunzi

GENRE

La prise en compte ignorée au sein de la Police nationale congolaise

« 81% de policières attestent qu'il n'y a pas de prise en compte du genre au sein de la Police nationale congolaise dans la province du Bas-Congo, cela en dépit du fait que 60% d'entre elles ont une meilleure perception de cette notion ».

Ces résultats résultent de l'étude sur l'intégration du genre au sein de la Police nationale congolaise (PNC) qui vient d'être réalisée dans la province du Bas-Congo grâce à l'appui de l'ONU femmes. Les conclusions de cette investigation menée sur un échantillon de deux mille deux cent vingt-trois sur deux mille cinq cent femmes policières ont été présentées, le 14 avril, à l'hôtel Sultani devant un parterre d'invités. L'objectif de cette étude étant celui de faire l'état de lieux et la prise en compte du genre au sein de la PNC au Bas-Congo. Cette étude qui a pris en compte plusieurs dimensions de la notion du genre montre que des efforts doivent être faits pour que cette notion soit bien intégrée au sein de la PNC au Bas-Congo et, par ricochet,

dans toutes les provinces du pays et cela passe par la mise en place des stratégies fiables et viables qui vont contribuer à la promotion du genre au sein de la PNC. De cette étude, l'on retiendra que dans la province du Bas-Congo, une seule policière occupe le poste de commissaire supérieur. Ce qui revient à dire que la majorité de policières n'exercent pas de fonctions de commandement dans la province du Bas-Congo.

Pour ce qui est du respect de la policière, 60% de policières déclarent être respectées par les hommes et les femmes, 4% de policières sont respectées par des policiers et 36% de policières sont respectées par des policiers. S'agissant de comportement malsain au sein de la PNC au Bas-Congo, l'étude révèle que 56% des policières déclarent qu'elles sont victimes des comportements malsains de la part de leurs responsables, par contre 44% soutiennent qu'il n'y a pas de comportement malsain.

À en croire les policières enquêtées, les conditions de travail au

sein de la PNC au Bas-Congo ne prennent pas compte le genre. 64% de policières soutiennent ne pas être au même pied d'égalité que les policiers. Par contre 36% de policières pensent être au même pied d'égalité que les policiers. Les policières sont aussi victimes des discriminations au sein de la PNC.

À ce sujet, 71% de policières confirment qu'elles sont victimes de discrimination négative et 29% pensent que la policière n'est pas victime de la discrimination. Par rapport à la réalisation de mêmes tâches au sein de la PNC dans la province du Bas-Congo, 59% de policières reconnaissent qu'elles réalisent les mêmes tâches que les policiers contre 41% qui répondent par la négative.

Cette investigation révèle que quelques facteurs justifient la faible participation de la policière dans les formations. Il s'agit notamment du faible niveau d'études, du problème de sélection, de la négligence, des discriminations, de l'information tardive...

Aline Nzuzi

AFRIQUE DU SUD

Des Congolais victimes de la xénophobie

La situation est créée, selon la Ligue contre la corruption et la fraude, (Licof), par une déclaration incendiaire du chef coutumier de la tribu des Zoulous, dont les sujets tabassent des Africains originaires d'autres Etats, saccagent leurs propriétés, et surtout le petit commerce.

Dans un communiqué signé le 11 avril, la Ligue contre la corruption et la fraude, (Licof), a dénoncé « une impitoyable chasse à l'homme organisée une fois de plus par des Sud-africains, précisément dans la ville de Durban », visant les étrangers dont des Congolais.

Selon cette ONG, qui cite des radios périphériques, à la suite d'une déclaration incendiaire du chef coutumier de la tribu des Zoulous, autochtones de la province, ses sujets tabassent des Africains originaires d'autres Etats, saccagent leurs propriétés, et surtout le petit commerce. « On a encore déploré plusieurs morts par machettes, et d'autres brûlés vivants. Cette situation est pour le moins insupportable pour bien des étrangers africains qui ne savent ni se rendre au service, ni aller au marché s'approvisionner. Ce qui rend leurs conditions de vie totalement inhumaines, au grand mépris des normes internationales en matière d'immigration », est-il noté dans ce communiqué. La Licof, qui a saisi cette occasion pour dénoncer la violation des droits de la personne humaine par des Africains, en l'occurrence des

Zoulous, et ce sous le regard passif du gouvernement de Pretoria, a aussi déploré « le mutisme complet du pouvoir de Kinshasa, qui a pourtant l'obligation d'assurer la protection diplomatique de ses ressortissants, comme vient de faire le gouvernement de Malawi pour ses trois cents ressortissants, où qu'ils se trouvent, peu importe l'état des relations avec l'Etat violateur des droits de l'homme ».

Cette ONG interpelle à la fois les gouvernements sud-africain et congolais, « qui semblent tous les deux totalement oublieux de leurs obligations statutaires respectives en tant que puissances publiques de part et d'autre, ainsi que de leurs engagements vis-à-vis de la société mondiale, notamment en ce qui concerne leur adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'homme de New York ».

La Licof recommande, par ailleurs, au gouvernement de la RDC de se montrer, cette fois-ci, « un peu plus actif en faisant voir à son homologue de Pretoria, les conséquences fâcheuses qui découleraient de cette sorte de hooliganisme des citoyens sud-africains avec impacts négatifs sur les relations bilatérales » entre les deux pays alors qu'au gouvernement de Pretoria, l'ONG a demandé de stopper les tueries surtout par le feu, immolation, lapidation, etc.), de rappeler à l'ordre, une bonne fois pour toutes, ses nationaux. Ceci aura comme conséquence, a-t-elle noté, de préserver la bonne image de la Nation arc-en-ciel en perspective du leadership que leur pays entend exercer dans

l'Afrique toute entière.

Cette association exhorte, par conséquent, les Congolais vivant en Afrique du Sud à se comporter dignement pour éviter tout désagrément possible. Alors qu'elle a sollicité de la communauté internationale de considérer ces crimes commis en Afrique du Sud comme étant des crimes contre l'humanité et de sanctionner les autorités sud africaines pour négligence et complicité des actes commis et de prendre des mesures qui s'imposent pour protéger les civils victimes.

La Licof a rappelé que plusieurs Congolais furent déjà victimes de la colère des Sud-Africains par le passé. « Ils y avaient perdu non seulement beaucoup de leurs biens mais surtout la paix », est-il noté. L'ONG a également décelé cette absence de protection de la part des autorités nationales congolaises au moment du refoulement des centaines de milliers de ressortissants de la RDC au Congo-Brazza où des morts et des viols innombrables seraient enregistrés, sans qu'il y ait eu des représailles appropriées conformément au droit public international. « Et cette situation perdure car, on voit les Congolais venus de Brazzaville qui continuent à passer nuit à la belle étoile dehors, s'exposant ainsi à toutes sortes d'épidémies (maladies diarrhéiques, maladies sexuellement transmissibles à cause de la prostitution, la mendicité, etc.) sans que le gouvernement ne puisse leur venir en aide », a souligné la Licof.

Lucien Dianzenza

DÉPENSES MILITAIRES

Plus de 88% de hausse en 2014

La forte augmentation place la RDC en première position à l'échelle continentale loin devant la Namibie (+47%) et la Zambie (+23%), selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

Le rapport a positionné l'Afrique comme le continent qui a connu la plus forte progression des dépenses militaires dans le monde au cours de l'année 2014. En chiffres, cela a donné environ 50,2 milliards de dollars américains, soit une hausse de près de 6% par rapport à 2013. Sur une période plus longue, c'est-à-dire entre 2005 et 2014, l'Afrique a augmenté ses dépenses en armement de 91%. Cette hausse est arrivée au moment où l'on a enregistré un nouveau recul à l'échelle planétaire pour la troisième année consécutive. Ce recul est observé particulièrement dans le monde occidental, notamment l'Europe occidentale (-2%) et l'Amérique latine (1%). Aux États-Unis d'Amérique, sous l'effet des coupes du Congrès, les dépenses militaires ont baissé également de 6%. La tendance baissière est observée dans certains pays africains. Et celles qui ont aligné les plus fortes baisses sont le Malawi (-27%), le Nigeria (-9%) et le Ghana (-5%).

En analysant plus en profondeur les tendances, l'Afrique du nord a connu la hausse la plus importante des dépenses militaires, soit près de 8% par rapport à 2013. Mais

elle est loin de mener la danse. En effet, en termes d'investissements bruts, ses dépenses représentent en cash 20 milliards de dollars américains, contre 30 milliards de dollars américains pour l'Afrique au Sud du Sahara. Si l'on tient compte du rapport 2013, l'Afrique subsaharienne a enregistré une progression de près de 5%. Traditionnellement, deux grands pays africains sortent du lot en matière de dépenses militaires. En effet, l'Algérie et l'Angola sont reconnus comme les pays les plus dépensiers. Leurs dépenses ont représenté respectivement 12 milliards de dollars américains (+12% par rapport à 2013) et 7 milliards de dollars américains (+7%). Si l'Angola a doublé ses dépenses en 2014, l'Algérie l'a triplé.

Malgré tout, c'est l'Amérique d'Obama qui dispose du budget militaire le plus important de la planète, soit 610 milliards de dollars américains. Pour la Chine qui dispose d'un budget militaire trois fois moins important que celui de l'Onclé Sam, elle a augmenté ses dépenses en armement de 167% depuis 2005. Malgré des budgets en recul, les dépenses militaires des pays occidentaux restent élevés. Il n'est pas étonnant de constater que quatre pays européens figurent dans le top 12 mondial, en l'occurrence la France 5^e place), le Royaume-Uni 6^e place), l'Allemagne 8^e place) et l'Italie 12^e place.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

Etoko à nouveau en concert Rumba parade à Wallonie-Bruxelles

À l'occasion de sa production ce 17 avril à 19 heures sur la scène de la Salle Brel, le groupe musical atypique entend rappeler que « Sur les deux rives, on danse la rumba ».

Comme à son habitude, Etoko va aligner sur le podium un avant de scène composé exclusivement de talents féminins. Ce sont notamment les voix de Nadine Boweya, Laëtitia Boango, Jocelyne Nsasi et Grâce Kurlanda qui créeront l'ambiance propice à cette célébration de la rumba, un art de vivre que les deux nations jumelles en partage. En effet, d'une rive à l'autre du majestueux fleuve Congo dont ils tirent leur nom, les deux Congo vouent le même culte à cette musique qu'ils affectionnent et autour de laquelle ils ont construit leur identité musicale.

Etoko n'a pas que ses voix féminines d'enchanteur qui, à force, deviennent familières pour un public pris sous ses charmes à chaque fois. En effet, sous la direction artistique d'Eddy Mboyo, la formation musicale n'a de cesse dompter l'assistance par l'entremise des ins-

truments traditionnels qui rythment la musique lui donnant ainsi une nouvelle saveur. Et pour cette fois Etoko va oser la combinaison sanza-saxophone pour une atmosphère rumba encore plus chaude.

L'enchantement est aussi à attendre du côté de l'équipe de danseurs tirés à quatre épingles de sorte à replonger un temps l'auditoire dans les années 50. Ce, à l'aide surtout de morceaux anthologiques triés sur le volet à l'instar de certains tubes parmi lesquels des airs bien connus de Moundanda, Wendo Kalosoy, Jimmy, etc. La poésie de Simaro Lutumba, les interpellations du feu Grand Maître Franco Luambo Makiadi ainsi que les « prophéties » du regretté Seigneur Ley ne sauront manquer à cette grand-messe de la rumba qui promet d'être à la mesure des attentes d'un public averti qui ne manque pas de goût.

Nioni Masela

SIXIÈME ART

Forum sur le théâtre au Centre culturel Yolé ! Africa à Goma

Le Centre de création artistique et d'échange culturel Yolé ! Africa a organisé, du 26 au 30 mars, à Goma au Nord-Kivu, une conférence-débat sur le théâtre en marge de la journée internationale du théâtre célébrée le 27 mars de chaque année.

Pendant cinq jours, les professionnels du sixième art de Goma et d'autres villes du pays (Lubumbashi, Kisangani, Bukavu et Kinshasa) ont échangé et produit des idées traduites en termes de recommandations afin de redynamiser le théâtre à Goma, ainsi que dans d'autres villes du pays. En somme, « les participants ont suggéré que les bailleurs, les gouvernements (national et provincial) et d'autres organisations désireuses à travers leur politique puissent appuyer la dynamique mise en place afin de promouvoir les activités théâtrales longtemps oubliées dans le Nord-Kivu alors qu'elles constituent un socle d'unification de la Nation », a résumé Ganza Buroko, coordinateur du Centre Yolé ! Africa à Goma.

Au départ, Yolé ! Africa a constaté que le théâtre est dans l'impasse à Goma. La structure décide alors l'organisation de la conférence-débat à la suite de la journée internationale du théâtre. À l'ouverture de ce forum le 26 octobre à l'hôtel Cap Kivu de Goma, le premier intervenant, le comédien, dramaturge et metteur en scène Jean-Pierre Kasuku, a brossé l'état des lieux du théâtre à Goma. Il a évoqué la période d'or du théâtre à Goma avec les troupes scolaires il y a plus de trois décennies, les troupes amateurs semi-professionnelles, les festivals annuels

organisés par l'Alliance franco-zaïroise. Jean-Pierre Kasuku a mentionné l'éclosion de la comédie populaire en langues locales, la télé-dramatique, ajoutant la promotion de l'émulation et de la langue française, le cheminement vers le professionnalisme des acteurs formés sur place, l'ouverture vers les autres provinces et l'incitation à l'écriture des pièces locales originales. Il a été complété dans l'état des lieux par d'autres invités précisément Magloire Bohlunda, coordinateur du Groupe Taccems de Kisangani et Don Tshibanda, responsable du programme théâtre de Search For Common Ground à Kinshasa.

Actuellement, a fait remarquer Jean-Pierre Kasuku, le théâtre de Goma se bute à la carence des mécènes de théâtre, l'absence des espaces théâtraux appropriés, le dysfonctionnement de la Fédération nationale du théâtre en province (Fenathe), l'inaccessibilité aux pièces de théâtre locales et extérieures, la dispersion, la mort et le désintéressement de certains aînés du théâtre et la précarité des conditions de vie des artistes. Pour le conférencier, les forces du théâtre à Goma se définissent en son pouvoir de professionnaliser ses pratiquants, sa capacité d'améliorer les conditions de vie des acteurs, son pouvoir de détraumatiser des populations meurtries par des événements malheureux quasi permanents, et sa contribution indéniable à l'implantation de la culture de la paix et de la tolérance. Lors des focus et échanges au siège de Yolé ! Africa, les participants ont souligné la nécessité d'organiser artistiquement, administrativement et techniquement les trou-



Forum sur le théâtre organisé par Yolé ! Africa à Goma en marge de la journée internationale du théâtre

pes théâtrales scolaires, universitaires et amateurs, de travailler en synergie avec les potentialités théâtrales locales, nationales, régionales et internationales de former d'une manière permanente en s'appuyant sur les expertises internes et externes, de redynamiser la Fédération nationale du théâtre, Fenath au niveau provincial, de participer au plaidoyer en faveur de l'acquisition des cadres appropriés aux activités théâtrales et de professionnaliser les activités théâtrales et les acteurs de théâtre. Une cellule a été mise en place pour le suivi des recommandations de la conférence-débat. « Étant donné que le théâtre à Goma est quasi inexistant, à part le théâtre humanitaire ou participatif de sensibilisation qu'usent

les ONG et la bouffonnerie qui prend de plus en plus de la place, cette conférence-débat a été une nécessité au regard de notre responsabilité culturelle de tout le temps de rassembler afin de construire, ensemble avec les acteurs du théâtre, opérateurs culturels, poètes, etc. On leur offre cette occasion de se retrouver sur la base d'indépendance d'esprit et d'agir, d'autonomisation et de créativité, à une table pour réfléchir et analyser eux-mêmes les voies et moyens de relever et perfectionner le théâtre dans leur région. Nous remercions l'équipe organisatrice ainsi que les partenaires qui ont cru à cette initiative, parmi lesquels Alkebu film production, le réseau Nyavu, Search for Common Ground/Centre Lo-

kole, la Division provinciale de la Culture et des Arts, Taccems ASBL de Kisangani, la plateforme culturelle Waato Balabala de Kinshasa, etc. », a pour sa part noté Ganza Buroko, opérateur culturel et coordinateur du centre culturel Yolé ! Africa. Créé en 2002 à Goma par le cinéaste Petna Ndaliko Katondolo après l'irruption volcanique, Yolé ! Africa est actuellement l'un des espaces culturels majeurs du Nord-Kivu. Elle a aujourd'hui des extensions en Ouganda et aux USA. Et depuis pratiquement dix ans, cette structure culturelle organise à Goma le Salaam Kivu international Film Festival, un festival de cinéma. Et d'ailleurs, la dixième édition du festival est prévue en juillet de cette année 2015.

Martin Engimo

INSTITUT FRANÇAIS

La protection de l'environnement au cœur d'un ciné-débat

La rencontre qu'abritera la Grande Halle ce 16 avril à 19 heures aura pour toile de fond le documentaire français Toxic Somalia du réalisateur Paul Moreira.

La « Protection de l'environnement » qui constitue le thème du ciné-débat de ce mois est, on le sait, un sujet de l'heure. L'Institut français (IF) a donc trouvé primordial d'y revenir avec énergie autour de la projection du court métrage Toxic Somalia : l'autre piraterie. Le synopsis livré avec l'annonce de la rencontre qui se tiendra autour de la projection renseigne suffisamment sur sa matière.

Il nous revient dès de « déverser une tonne de déchets toxiques le long des côtes somaliennes ne coûte que 2,50 dollars ». À ce prix-là, il n'y a nul doute que « c'est la décharge la moins chère du monde et une source de bénéfices confortables

pour les Occidentaux », apprend-on. C'est assurément sans compter sur le fait qu'en retour, la Somalie en paie un bien lourd tribut. Néfastes, comme l'on peut bien se l'imaginer, « ces polluants anéantissent les ressources maritimes et provoquent des malformations génétiques et des cancers chez les enfants ». En réaction à cette déplorable réalité, « afin de protéger leurs côtes et tout simplement de survivre, les Somaliens ont abandonné la pêche et se sont tournés vers la piraterie ». Aussi, à ce jour, constate-t-on avec amertume que la région ne compte plus que « 5% de pêcheurs contre 20% » autrefois. Dans le film, Ali, membre du conseil d'Hobbyo-contrée du nord de la Somalie entendue comme étant la « capitale de la piraterie » somalienne, explique donc que dans ce pays de la Corne de l'Afrique, « il y a deux types de pirates ». D'un côté, il est question de «

ceux qui attaquent les navires » et de l'autre, « ceux qui vidant nos mers du poisson et déversent des déchets toxiques », explicite-t-il. Ce sont donc les propos du personnage susmentionné entendus « en conclusion du documentaire de Paul Moreira », nous renseigne RFI, « qui donne la clé du titre : Toxic Somalia : l'autre piraterie ». La projection de jeudi s'inscrit dans le cadre des fameuses soirées baptisées « Les débats de la Halle ». L'Institut français de Kinshasa les organise en association avec la Maison des droits de l'Homme du Carter Center de sorte à « proposer à un rythme mensuel des soirées de ciné-débat sur des thématiques variées », souligne-t-on. Et de souligner que l'action principale de la Maison des droits de l'Homme susmentionnée « consiste à promouvoir et protéger les droits de l'Homme en RDC ».

Nioni Masela



ALIMENTATION ET SANTÉ

Aliments irradiés ou ionisés, quel impact sur la santé ?

Les aliments irradiés sont des produits alimentaires conservés par exposition à des radiations. L'irradiation, encore appelée ionisation, en technologie alimentaire, indique un traitement d'assainissement microbien. Les radiations peuvent être infrarouges, lumineuses, ultraviolettes ou de nature radioactive. Dans ce dernier cas, on utilise des rayonnements gamma, d'une grande énergie et d'un pouvoir important de pénétration dans une matière organique comme l'est l'aliment. Le procédé est récent et encore peu utilisé. Il donne la possibilité de détruire certains ou, à peu près, tous les micro-organismes qui se trouvent dans l'aliment.

Dans notre pays, ce traitement par les radiations ionisantes n'est pas utilisé, en raison de sa mise en œuvre laborieuse et de son aspect onéreux. Mais nous recevons, en contrepartie, des pays développés comme les États-Unis ou la France, et consommons donc, à notre insu, des denrées alimentaires irradiées.

Quels sont donc les objectifs de ce traitement des aliments par irradiation ?

Il y a deux principaux objectifs : le premier est de ralentir la dégradation du produit en empêchant par exemple la germination des bulbes et tubercules ou en réduisant les populations d'insectes et de micro-organismes (bactéries, levures, moisissures), responsables de la dégradation ou de la maturation naturelle de l'aliment.

Le deuxième objectif est de supprimer certains contaminants, en détruisant les micro-organismes et les insectes présents dans les fruits secs, les céréales et les légumes, en éliminant les bactéries pathogènes présentes dans les épices et les volailles ainsi que les vers parasites de certaines viandes, les bactéries dangereuses comme les salmonelles ou les vers de type Taenia ou Trichinella...

Quelles sont les doses délivrées aux aliments ?

Elles dépendent bien évidemment de l'effet escompté. Les doses les plus « faibles » sont délivrées pour obtenir l'inhibition de la germination des aliments dans le cas de la pomme de terre et de l'oignon par exemple, les doses les plus élevées sont destinées à la stérilisation des aliments à l'instar des repas donnés aux patients immuno-déprimés.

Les effets indésirables et nocifs de l'irradiation sont pour le moment assez mal connus. Mais les études menées n'ont jamais révélé chez l'homme, l'action toxique ou cancérigène, sauf évidemment dans le cas des doses de radiations très élevées, ou de consommation en quantité exagérée d'aliments irradiés. Cependant, on remarque qu'en traversant l'aliment, le rayonnement peut provoquer la formation de molécules nouvelles très toxiques et des radicaux libres très réactifs. On peut noter aussi la destruction d'acides aminés et de vitamines, notamment : A, B1, B6, B12, C, E, K, PP et acide folique.

En outre, l'irradiation, même à forte dose, détruit certes les bactéries, mais pas leurs toxines qui sont responsables des intoxications alimentaires.

Par Ange Koukou
Président de l'Association pour la promotion
des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL FÉMININ/KOUILOU

AC Léopards reçoit Rayons du Soleil en match d'ouverture

La Ligue de football féminin du* Kouilou lance son championnat départemental le 18 avril au complexe sportif de Pointe-Noire. Un match est prévu pour les dames avant celui qui opposera, en hommes, Diables noirs et V Club Mokanda pour le compte du championnat national.

Trois équipes sont en lice pour succéder à AC Léopards, trois fois champion départemental et trois fois vainqueur de la Coupe du Congo. L'AC Léopards est accompagné de Fleur du Ciel et de l'équipe de l'Académie, Rayons du Soleil, qui vient d'être créée. La benjamine du département reçoit son baptême de feu en match d'ouverture contre l'AC Léopards qui n'a plus partagé son trophée depuis 2012, 2013 et 2014. En effet, les fauves, version féminine, tiennent également les rênes du football au niveau national avec trois trophées remportés tour à tour à Kinkala en 2012, à Lekana en 2013 et à Sibiti en 2014. L'AC Léopards est certes favori dans cette compétition à trois pour

conserver son titre mais, il va jouer contre un adversaire qu'il ne connaît pas et qu'il va découvrir sur le terrain. Il est certain que Rayons du Soleil qui fait son entrée au championnat départemental n'hésitera de faire sensation pour se faire remarquer et respecter. Les amoureux du football féminin peuvent se réjouir de la reprise effective des activités de cette discipline dans le département du Kouilou. Une mission que la présidente de la commission nationale de football féminin, Lucienne Virgine Mokoko, entend exécuter avec rigueur pour répondre aux exigences des instances dirigeantes du football au niveau international et continental qui demandent aux fédérations

nationales de rendre visible le football féminin. Ce championnat se poursuivra le 25 avril avec une seule rencontre qui mettra aux prises Fleur du Ciel à Rayons du Soleil lors de la deuxième journée de cette compétition.

L'équipe nationale se dessine. La commission nationale a instruit les ligues de mettre en place des sélections départementales en vue de la formation d'une équipe des Diables Rouges qui recevra la Guinée Équatoriale le 23 mai à Brazzaville en préliminaires des Jeux olympiques de Rio de Janeiro, prévus au Brésil en 2016. Vu les délais, le Congo est tenu de mettre sa machine en marche sans plus tarder car à l'issue de cette confrontation en aller-retour, la meilleure équipe sera qualifiée directement aux Jeux Olympiques. Le match retour Guinée/Congo est prévu pour le 5 juin en Guinée.

Charlem Léa Legnoki

Formation des mécaniciens automobiles à la chambre de commerce

Une cinquantaine de mécaniciens automobiles participent à une session de formation organisée depuis quelques semaines par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire. Celle-ci s'achèvera prochainement.

Cette formation est fondée sur les différentes notions comme l'accueil, le tarif, l'ordre de réparation, le devis de réparation, la facture, la gestion, la tenue de travail, les techniques de la mécanique et autre.

Expliquant ainsi l'importance et les raisons de cette formation pour les mécaniciens, Didier Sylvestre Mavouenze-la, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, a indiqué que cette initiative est conforme au mandat de sa structure. La construction de la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville a entraîné l'augmentation croissante de l'usage des véhicules, malheureusement une majorité de ces véhicules manquent de mécaniciens formés. « Le mandat de la chambre consulaire consiste à accompagner toutes les catégories de métiers,

y compris les mécaniciens ; ils font partie d'une catégorie d'artisans qui méritent de l'encadrement de ladite chambre », a-t-il déclaré.

Pour leur part, Edouard Bemba et Freol Mahoungou, respectivement formateur et mécanicien, ont expliqué que la formation permettra de faire sortir plusieurs jeunes artisans mécaniciens de l'ignorance dans laquelle ils sont plongés. « La formation va doter les mécaniciens de diverses notions de comptabilité de base, de sorte qu'ils distinguent la caisse du garage de leur poche », ont-ils signifié.

Cette formation est cofinancée par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, elle est initiée par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) à travers le Fonds d'appui à coûts partagés (FACP). Grâce à ce financement, un atelier de sensibilisation fondé sur les moyens de développement des entreprises congolaises et destiné aux agents de la Banque commerciale internationale (BCI) a aussi eu lieu au siège de la banque de cette ville.

Séverin Ibara

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des journalistes sportifs océan convoque sa première assemblée ordinaire

La première assemblée générale ordinaire de l'association des journalistes sportifs océan (AJS-Océan) a été convoquée pour le 25 avril prochain par le bureau exécutif, à l'issue d'une réunion tenue le 14 avril au complexe sportif de Pointe-Noire.

Les membres du bureau exécutif de l'AJS-Océan ont, au cours de la réunion présidée par Daniel Missama, examiné quatre points inscrits à l'ordre du jour, à savoir la relance des activités de l'association et la relation entre l'AJS-Océan et les ligues départementales de sports. Après des échanges sur l'organisation de la première assemblée générale ordinaire, la date du 25 avril a été retenue pour la tenue de celle-ci.

Faisant le point financier, la trésorière générale de l'AJS-Océan, Charlem Léa Legnoki a invité certains membres à se mettre à jour dans les cotisations statutaires. Par ailleurs, le début de ces cotisations a été ramené au mois de janvier au lieu de novembre comme prévu antérieurement.

Un clan de journalistes véreux serait formé autour de l'AC Léopards

Dans les divers, le président de l'AJS-Océan, Daniel Missama chroniqueur sportif à MCRTV, une chaîne de télévision privée de Pointe-Noire a déploré le comportement anti professionnel de certains collègues de la presse sportive de Brazzaville et Pointe-Noire qui ont formé un noyau imperméable autour de l'AC Léopards de Dolisie pour priver aux autres le droit d'accès à l'information. Ils se disent être les seuls journalistes de l'AC Léopards.

En effet, à l'issue de la qualification de l'AC Léopards en huitième de finale après sa victoire face à Gor Mahia du Kenya le 5 avril à Dolisie en match retour comptant pour les 16^e de finale de la ligue africaine des champions, plusieurs journalistes étaient empêchés d'accéder à la conférence de presse animée par le président Rémy Ayayos alors que ceux-ci étaient officiellement mandatés par leurs organes de presse. Parmi eux, Daniel Missama de MCRTV et son cameraman, un journaliste de DRTV Pointe-Noire et un cameraman de Télé dol.

Ch.L.L.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Inter club et Abo-Sport attendent leurs trophées

Les deux formations sont sacrées championnes de Brazzaville respectivement en hommes et dames. Seulement, il leur faut un peu de patience pour entrer en possession de leurs trophées en attendant que la ligue départementale en fixe la date de la remise. Une fin de compétition pas comme les autres...

Les hommes de l'Inter club, surtout les dames d'Abo-Sport ont conjugué leur saison sportive départementale au plusque-parfait. D'un côté, les militaires de la première équipe ont donné du fil à retordre à leurs adversaires le long de la compétition, de l'autre les dames d'Abo n'ont laissé aucune chance aux rivales qui se sont dressées sur leur route menant au titre. Dans les phases aller-retour, en effet, les handballeuses de ce club n'ont perdu aucun match. Le nul concédé contre Asel a été la plus mauvaise performance enregistrée par ces dernières. Pour le reste, Abo-Sport a avancé tranquillement vers le titre départemental



Un des matchs de l'Inter club crédit photo Adiac

de victoire en victoire. L'équipe succède donc à elle-même puisqu'elle était détentrice du titre en seniors dames. La copie n'a pas été exactement la même pour Inter club qui malgré son sacre a essuyé quelques défaites. Ce qui a facilité l'ascension des militaires de l'Inter club vers le titre, selon certaines langues, est non seulement

leurs propres qualités techniques mais aussi la disqualification de l'Etoile du Congo qui a accumulé les forfaits. Les Stelliens débarqués de la compétition, Inter Club s'est vu simplifié la tâche. De quoi dire que le malheur de l'Etoile a, en quelque sorte, fait le bonheur de l'Inter qui d'ailleurs a fini par empêcher le titre, en succédant à Etoile

du Congo vainqueur de la dernière édition du championnat départemental dans la catégorie hommes.

Un match remis pour l'éternité

Le point final du championnat départemental devrait être le match remis entre Asel et Diables noirs, le 14 avril au stade d'Abo-Sport.

Le public sportif brazzavillois était le premier à prendre place au lieu du rendez-vous. Pas question de rater une seule occasion de cette rencontre apparemment gagnée d'avance par Asel, à en croire les pronostics d'avant match.

Les handballeuses d'Asel sont arrivées, visiblement déterminées d'en découdre avec Diables noirs. Malheureusement, après beaucoup de temps, les Diablotines étaient toujours aux abonnés absents. L'équipe d'Asel est montée sur l'air de jeu. L'arbitre a déclenché le chronomètre. Quinze minutes plus tard, Diables noirs ne venait toujours pas. Le forfait est déclaré comme le prévoit le règlement. 10 à 0 en faveur d'Asel. Finalement, le match remis entre les deux formations ne s'est plus joué et ne se jouera plus jamais d'autant plus que la compétition vient de prendre fin. Voilà une autre situation qui fait de ce championnat départemental une compétition pas comme les autres.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL FÉMININ

Les Congolaises seront face aux Équato-Guinéennes

Le match aller qui opposera les deux équipes, le 23 mai à Kinkala (département du Pool), s'inscrit dans le cadre du deuxième tour préliminaire des Jeux olympiques de Rio 2016.

L'équipe nationale féminine du Congo débutera ses entraînements ce vendredi 17 avril, au stade Marchand de Brazzaville. Dix sept joueuses sont présélectionnées pour cette campagne de préparation, sous la houlette du sélectionneur national, Joseph Mpenaya. Elles viennent des clubs de Pointe-Noire, Dolisie et de la ville capitale, a expliqué la présidente de la Commission nationale de football féminin, Lucienne Virginie Mokoko.

Historiquement ce ne sera pas la première confrontation entre les deux pays en dames. L'équipe féminine congolaise de football a en effet livré le premier match de son histoire, le 30 mai 2004 à Malabo, face à la Guinée-Equatoriale. Ce match s'est soldé sur un score de parité : 2-2. Seulement, le 18 novembre 2008, les Diables rouges dames ont essuyé la plus lourde défaite de leur parcours face à la même équipe : 2 contre 5.

Lucienne Virginie Mokoko pense que les Diables rouges

mençant par une victoire sur la Guinée-Equatoriale. Une tâche pas facile face à une équipe mondialiste de la discipline, pas



Quelques joueuses d'Espérance Muchanga retenues en équipe nationale crédit photo Adiac

ont l'obligation de ne pas manquer de marquer positivement leur retour sur la scène footballistique internationale, en com-

impossible non plus. Ce qui est vrai, c'est que pour aller loin, les Congolaises devraient bien aménager leur monture.

R.N.M.

BASKETBALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 28^e journée

Limoges s'impose 78-66 à Cholet. Avec 13 points, 5 rebonds, 1 passe décisive, 1 interception, 3 pertes de balle, 1 faute commise pour 7 subies et +13 d'évaluation en 24 minutes, Nobel Boungou Colo a participé activement à ce succès.

Paris-Levallois bat Bourg-en-Bresse (80-76) avec Giovan Oniangué offensif (13 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 3 fautes commises pour 3 subies et +11 d'évaluation en 25 minutes). Le Man coule dans sa salle face à Dijon (63-80). En 23 minutes, CJ Wallace a livré une performance limitée à 5 points, 3 rebonds, 2 passes décisives, 1 perte de balle, 2 fautes commises pour 1 subies et +3 d'évaluation.

Défaite à domicile également pour Rouen face à l'Asvel (82-89) avec un Jean-Michel Mipoka moyen (9 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 4 pertes de balle, 2 fautes subies et +4 d'évaluation en 21 minutes). Énorme frustration pour Boulogne-sur-Mer, qui aura longtemps mené avant de s'incliner d'un point face au Havre (102-103). En 23 minutes, Loïc Akono a marqué 8 points, commis une faute et reçu une évaluation de +4 en 23 minutes.

Sous la houlette de son nouvel entraîneur, Limoges renoue avec le succès et conserve sa 3^e place. Avec 15 victoires et 13 défaites, Paris est à égalité avec le 8^e et dernier qualifié pour les play-offs, mais reste dominé au goal-average. Le Mans est 11^e avec une défaite supplémentaire, tandis que Rouen est 14^e et Boulogne-sur-Mer est lanterne rouge.

Pro B, 28^e journée

Nantes l'emporte à Souffelweyersheim (73-69). Paccelis Morlende n'a pas joué, tandis que Karl-David Nkounkou y a timidement participé (5 minutes, 1 rebond, 1 perte de balle et +0 d'évaluation).

Steed Tchicamboud alterne le bon et le moins bon (6 points, 2 rebonds, 4 passes décisives, 1 interception, 4 pertes de balle, 2 fautes commises et 2 subies et +5 d'évaluation en 26 minutes), mais ne peut empêcher le revers de Roanne à Charleville-Mézières (76-87). Au classement, Nantes est 6^e avec 16 victoires et 12 défaites. Tout juste mieux que Roanne, 9^e avec 15 succès et 13 défaites.

Camille Delourme